SUPPLEMENT A PROGRESSIO

PUBLICATION DE LA FEDERATION MONDIALE
DES COMMUNAUTES DE VIE CHRETIENNE

Jean Claude DHÔTEL s. j.

LE DISCERNEMENT D'UNE DECISION COMMUNAUTAIRE

SUPPLÉMENT N. 6 * NOVEMBRE 1975

PROGRESSIO * C.P. 9048 * Borgo S. Spirito 5 * 00100 ROMA * ITALIE
EDITIONS ANGLAISE - ESPAGNOLE - FRANÇAISE ; DIRECTRICE : JOSÉ GSELL

Jean Claude DHÔTEL s.j.

LE DISCERNEMENT D'UNE DECISION COMMUNAUTAIRE

TABLE DES MATIERES

Liminaire 5

Introduction 7

1. La délibération des premiers compagnons d'Ignace . 11

2. Trois conditions préalables 19

3. Les vérifications nécessaires 23

4. Une question en vue d'une décision 29

5. De la tête au coeur 37

6. Le rassemblement des données 47

7. Les plateaux de la balance 55

8. Le souffle des esprits 63

9. Le poids de la gloire 73

10. Comment conclure 81

L I M I N A I R E

La revue Progressio et ses Suppléments suivent et expriment la recherche et l'expérience des Communautés de Vie Chrétienne (CVX). C'est dire qu'ils poursuivent un double objectif :
- offrir des éléments de réflexion et des points de référence pour mieux comprendre et approfondir une expérience que l'on voit se développer dans de nombreux pays;
- permettre à cette expérience des CVX de se confronter au donné objectif de la spiritualité ignatienne, qui lui a donné naissance.

Ce faisant, nous avons conscience - nos lecteurs nous le disent - d'aider les membres des CVX, désireux de réaliser l'intégration entre leur foi et les multiples activités qui les réclament tout entiers. La CVX nous a mis à l'école de saint Ignace, nous apprenant une manière de vivre, qui conduit à la libération de l'homme par l'obéissance à la volonté de Dieu en toutes circonstances, faisant connaître et témoignant ainsi du visage du Christ dans le monde d'aujourd'hui. Ce souci de fidélité à notre spiritualité spécifique est pour nous le plus sûr moyen de rejoindre tous les hommes et de travailler avec tous en Eglise.

L'évolution des CVX, au cours des récentes années, a fait apparaître l'importance de leur dimension communautaire. Celle-ci constitue un élément essentiel du processus de croissance et de la dynamique de vie d'une

CVX acheminée. Le Supplément n. 4 en traçait le profil, tel qu'il se dégage aujourd'hui avec de plus en plus de netteté. Ce sixième Supplément apporte aux Communautés une aide indispensable dans le discernement d'une décision communautaire. Que présuppose un tel discernement? Comment procéder? Questions que se pose toute Communauté affrontée à la prise d'une décision communautaire.

Le Père Jean Claude Dhôtel s. J., qui fut pendant 10 ans assistant ecclesiastique de France et le directeur de la Revue Vie Chrétienne et de ses Cahiers, nous conduit à partir de la première Délibération de 1539, à saisir le mouvement et les conditions d'une authentique délibération. La clarté du texte et la démarche suivie font de ce Supplément une réponse compréhensible et sûre à des questions souvent posées.

PROGRESSIO

INTRODUCTION

Le discernement est un élément capital de la spiritualité des Communautés de Vie Chrêtienne. Il permet à l'amour, qui veut toujours "davantage", de ne pas se perdre dans une vague aspiration, mais de trouver son point d'application, ici et maintenant, dans une action humble, précise, concrète. "Discreta caridad", dit saint Ignace: l'amour qui discerne. Les deux mots sont indissociables dans notre spiritualité.

Le but de ces pages est modeste : aider les C.V.X. à mieux pratiquer le discernement, c'est-à-dire avec plus de rigueur et de méthode pour dégager plus efficacement la liberté spirituelle. Cependant, puisque la pratique du discernement recouvre en principe toutes nos activités, il a fallu se limiter à un cas précis.

Pendant les Exercices Spirituels, l'essentiel du dialogue entre le retraitant et l'accompagnateur consiste à chercher ce qui se passe et par quels mouvements spirituels le retraitant est entraîné. Nous connaissons les précieuses "règles du discernement des esprits", souvent commentées. Il y a aussi le discernement du groupe, où les membres cherchent à s'éclairer mutuellement sur la qualité de leur prière, de leur vie, de leurs engagements. Quand le groupe est lui-même engagé dans une action collective, la mise au point continuelle de l'action, vérifiée et corrigée à la lumière de l'Evangile, est aussi une pratique bien connue des familiers de la pédagogie des Communautés de Vie Chrêtienne. Enfin, dans des circonstances plus rares et plus précises,le groupe doit prendre des décisions. Le discernement a lieu alors au cours d'un processus qu'on appelle la <u>délibération</u>. Elle inclut à la fois le "discernement des esprits", les "manières de faire élection" et la pédagogie des groupes, mais selon une méthode particulière. C'est à ce type de discernement communautaire que ces pages sont consacrées. D'où leur titre : <u>le discernement d'une décision communautaire</u>.

De quoi s'agit-il? De trouver la décision juste. Un mot riche d'harmoniques! Il évoque l'équilibre de la balance, selon une image chère à saint Ignace, mais qu'il importe de bien comprendre : ce ne sont pas les plateaux de la balance qui intéressent Ignace, mais le fléau, la flèche qui indique l'orientation. Il s'agit d'orienter sa vie dans une direction juste, droite. Dans la Bible, justice égale sainteté. Etre juste, c'est être orienté vers la sainteté de Dieu pour être saint comme Il est saint. Mais les prophètes et l'Evangile nous ont appris que notre sainteté, comme celle de Jésus, passera par les chemins des hommes dans une volonté d'aimer qui rétablira toute justice sur la terre. Le discernement est donc l'art de trouver ce qui est juste à travers les conditionnements individuels et collectifs. Autre manière de dire le langage d'autrefois : "écarter tous les attachements désordonnés pour trouver la volonté de Dieu" (Ex.Sp.1).

Est-il nécessaire de souligner l'importance du discernement dans les jours que nous vivons? Au temps d'Ignace, une seule retraite orientait toute une vie dans un état stable. Quant aux décisions, elles étaient entre les mains d'un petit nombre de dirigeants. Aujourd'hui, nous avons continuellement des décisions à prendre et nous sommes tous responsables.

Notre monde, en effet, est devenu plus complexe. On ne voit plus clairement où passent les frontières du bien et du mal, du mieux ou du pire, qu'il s'agisse de procréation, d'éducation, de profession, d'argent. L'engagement politique n'est pas une chose simple, non plus que l'engagement ecclésial. Il ne suffit plus de dire aux chrétiens qu'ils doivent s'engager; ils ont à chercher où et comment s'engager. Il ne suffit plus de leur dire qu'ils doivent s'affirmer comme chrétiens dans le monde; ils ont à trouver un langage qui fera connaître Jésus Christ et un type d'action qui rendra compte de leur espérance. Il ne suffit plus de leur dire qu'ils doivent aider les pauvres; ils ont à analyser chaque situation locale, régionale, internationale pour découvrir les voies de plus de justice et de liberté.

D'autre part, nous sommes devenus plus mobiles. Le choix unique d'un état de vie, d'une famille, d'un métier, d'un logis ne garantit plus l'avenir. Il n'est pas fortuit qu'on parle tant aujourd'hui de reconversion et de forma-

tion permanente. Nul ne peut se prévaloir d'un acquis définitif. La vieille sagesse proverbiale, les traditions ancestrales ne fonctionnent plus dans un monde en mutation. Or, parce qu'ils ont été élevés selon cette sagesse et ces traditions, les chrétiens sont souvent réfractaires au changement. Combien de parents comprennent leurs grands enfants? Combien de chrétiens sont aptes à faire face à un bouleversement économique? Combien sont préparés à une révolution politique ou, s'ils en ont été les acteurs, à réagir à des circonstances qu'ils n'avaient pas prévues? Des événements récents pourraient servir d'exemples.

Enfin, bon gré mal gré, nous sommes devenus plus solidaires. La crise de l'énergie a rendu évident un fait devant lequel on se bouchait les yeux. L'interdépendance des hommes a été révélée. La solidarité ne devrait pas surprendre ceux qui croient que le Christ est la Tête du Corps. Elle devrait donner plus de poids à chacune de leur décisions, dont ils ne pourraient plus dire : "Cela ne regarde que moi!" Toute décision contraire au souffle de l'Esprit fait obstacle au Règne de Dieu dans le monde. Toute décision inspirée par l'Esprit réveille l'espérance pour l'humanité entière.

Complexité, mobilité, solidarité rendent plus nécessaires que jamais le discernement communautaire en vue de décisions d'action.

Le projet de ces pages est de présenter une méthode pour apprendre à l'exercer dans l'esprit d'Ignace. C'est en effet le groupe des premiers compagnons qui a inventé la méthode. Par chance, nous possédons le compte-rendu de leur délibération de 1539 : elle sera transcrite dans le premier chapitre pour que le lecteur l'ait sous les yeux et puisse s'y référer constamment. Le commentaire, dans les chapitres suivants, est inspiré d'un certain nombre de travaux entrepris sur le plan pratique et théorique depuis quelques années : qu'il suffise de citer J.-C. Futrell, M. Giuliani, E.Pousset, J.Gouvernaire, C.Viard, entre autres. Mais surtout ces pages voudraient témoigner d'une expérience vivante: celle de plusieurs délibérations menées sur le modèle de la Délibération de 1539 dans les Communautés de

Vie Chrétienne en France et en Europe, ainsi que celle de sessions d'"apprentissage du discernement" qu'une équipe de jésuites anime depuis quelques années à Chantilly.

Quant au plan, il suivra aussi fidèlement que possible le récit de la Délibération de 1539, depuis les conditions et vérifications nécessaires pour délibérer jusqu'à la manière de conclure une délibération.

* *
*

I
LA DELIBERATION DES PREMIERS COMPAGNONS D'IGNACE

(En 1539, ayant dû abandonner le projet de s'établir à Jérusalem, les premiers compagnons d'Ignace se sont offerts au Pape pour être envoyés n'importe où. La conséquence de cette résolution est leur dispersion prochaine. Doivent-ils rester unis quand même et par quel moyen, tel est l'objet de leur délibération. En voici le compte-rendu.)

"En 1539. En trois mois. Comment la Compagnie s'est constituée. Pour rendre obéissance à l'un de ses membres.

1. C'était pendant le dernier carême. Le moment allait venir où il faudrait nous séparer et nous disperser, moment qu'au surplus nous appelions de tous nos voeux pour atteindre plus rapidement le but que depuis si longtemps nous avions déjà fixé et bien envisagé et vivement désiré. Nous décidâmes donc de nous réunir au cours des nombreux jours qui précédaient notre séparation et de discuter ensemble de notre vocation et de notre formule de vie. Nous l'avions déjà fait plusieurs fois, mais notre groupe comprenant des Français, des Espagnols, des Savoyards et des Portugais, nous étions partagés en opinions et avis divergents sur ce que serait notre état, tout en ayant d'ailleurs une seule et même pensée, un seul et même vouloir: chercher la volonté de Dieu "bonne, agréable et parfaite" dans la ligne de l'appel qu'il nous avait adressé. Mais c'était sur les moyens les plus adaptés et les plus efficaces, tant pour nous que pour le prochain, que se manifestait une certaine multiplicité des avis. Personne ne s'étonnera de ces divergences de vues entre nous, pauvres faibles hommes, puisque les Apôtres en personne, les princes et les colonnes de la sainte Eglise, et quantité d'autres très saints personnages auxquels nous ne méritons pas d'être comparés même de loin, se sont trouvés d'opinions diverses, parfois mê-

me adverses, et qu'ils nous ont laissé par écrit le témoignage de leurs oppositions.Nous aussi jugions diversement, attentifs et anxieux de découvrir un chemin pleinement dégagé qui nous conduirait à nous offrir tous personnellement en holocauste à notre Dieu, en faisant servir tout ce qui est nôtre à sa louange, à son honneur et à sa gloire. Finalement, nous décidâmes et fixâmes d'un commun accord de nous adonner avec plus de ferveur que de coutume à l'oraison, à la célébration du saint sacrifice et à la méditation et, après avoir apporté ainsi toute la diligence possible, d'abandonner pour le reste tous nos soucis au Seigneur, dans l'espérance que lui, si bon, si généreux qu'il ne refuse pas son bon esprit à quiconque le prie avec humilité et simplicité de coeur, mais le donne à tous libéralement sans reprocher ses dons, ne nous ferait pas défaut, ou pour mieux dire nous assisterait dans sa bonté avec une magnificence bien supérieure à ce que nous pouvions demander ou concevoir.

2. Nous commençâmes donc à déployer de notre côté tous nos efforts et à nous soumettre quelques questions qui exigeaient d'être examinées et prévues soigneusement et à loisir. Nous y pensions et y réfléchissions pendant la journée; la prière nous était aussi un moyen de recherche. Le soir, chacun proposait devant tous la solution qu'il avait jugée la plus sûre et la mieux adaptée; nous voulions ainsi adopter tous ensemble l'avis le plus juste; il résulterait d'un débat collectif et se fonderait sur les raisons les plus valables.

3. A notre première réunion du soir,on proposa la question suivante: qu'était-il préférable, maintenant que nos personnes et nos vies avaient été offertes et consacrées par nous à Jésus Christ notre Seigneur et à son vrai et légitime Vicaire sur terre pour qu'il disposât de nous et nous envoyât là où il jugerait que notre ministère serait plus fécond, soit chez les Turcs, soit aux Indes, soit chez les hérétiques ou parmi tout autre peuple fidèle ou infidèle, qu'était-il préférable, dis-je, être si unis les uns aux autres et si étroitement liés ensemble en un seul corps qu'aucune séparation physique, même très considérable, ne pourrait nous disjoindre, ou bien peut-être n'était-ce pas tellement avantageux? Un exemple éclairait le cas:le Saint

Père va envoyer deux d'entre nous à Sienne. Devons-nous nous occuper de ceux qui se rendent là-bas, et eux de nous, devons-nous maintenir une entente mutuelle, ou peut-être ne pas garder avec eux plus d'attaches qu'avec des étrangers à notre Compagnie? Nous finîmes par trancher affirmativement. Puisque le Seigneur, pensions-nous, avait daigné dans sa clémence et sa bonté paternelle, nous unir en un groupe, pauvres hommes venus de pays divers aux coutumes si différentes, nous ne devions pas briser l'unité de ce groupe, oeuvre de Dieu, mais plutôt continuer à l'affermir et à la stabiliser en ne faisant qu'un seul corps. Une prise en charge mutuelle et une pleine entente des uns avec les autres assurerait un fruit plus abondant pour les âmes : les forces qui s'unissent ont plus de résistance et d'énergie pour réaliser les grandes entreprises difficiles que lorsqu'elles se divisent et se dispersent. Cependant, en tout ce qui vient d'être exposé ou le sera ensuite, qu'on nous comprenne bien: nous n'avançons absolument rien de notre propre inspiration ou de notre propre chef, mais seulement, quoi que ce soit, ce que le Seigneur nous a inspiré et que le Siège Apostolique a confirmé et approuvé.

4. Ce premier problème tranché et résolu, on en vint à un autre plus difficile, mais qui ne méritait pas moins de réflexion et de prévoyance. Nous avions tous émis le voeu de chasteté perpétuelle et le voeu de pauvreté entre les mains du Révérendissime Légat de Sa Sainteté lorsque nous étions à Venise. Fallait-il en émettre un troisième, celui d'obéir à l'un d'entre nous, afin de pouvoir plus purement, avec plus d'édification et de mérite, accomplir en tout la volonté du Seigneur notre Dieu, en même temps que la libre volonté et le commandement de Sa Sainteté à qui nous avions de tout coeur offert tout nous-même, volonté, intelligence, actions?...

5. Comme pour résoudre cette question nous avions passé bien des jours à prier instamment et à réfléchir sans que rien se présentât qui satisfit nos coeurs, nous mîmes notre espoir dans le Seigneur et commençâmes à discuter entre nous de quelques moyens de résoudre plus heureusement notre doute. D'abord, ne serait-il pas expédient de nous retirer tous en un ermitage et d'y demeurer trente ou quarante jours adonnés à la méditation, au jeûne et à la pénitence pour obtenir de Dieu qu'il exauce nos désirs et dai-

gne faire pénétrer fermement en nos esprits la solution du problème? Ou bien, trois ou quatre ne devraient-ils pas, au nom de tous, se rendre là-bas pour la même fin? Ou bien si personne ne devait aller à cet ermitage, nous pourrions restant à Rome, consacrer la moitié de la journée uniquement à notre affaire; méditation, réflexion et prière s'y feraient ainsi plus commodément et plus largement. Le reste de la journée, nous l'emploirions à nos ministères habituels de prédications et de confessions.

6. Finalement, après avoir discuté et examiné ces points, nous décidâmes que tous nous resterions à Rome, surtout pour deux raisons. Premièrement, éviter racontars et scandales dans la ville et parmi les gens, qui pourraient juger et penser, - l'homme étant habituellement enclin à prononcer, à juger sans preuves - ou que nous avions pris la fuite, ou que nous machinions quelque nouveauté, ou que nous manquions de fermeté et de constance dans notre entreprise. Deuxièmement, empêcher que notre absence ne causât la perte d'une moisson qui nous apparaissait considérable dans les confessions, les prédications et les autres exercices spirituels, si considérable que, aurions-nous été quatre fois plus, nous n'aurions pas pu, comme actuellement non plus d'ailleurs, satisfaire aux besoins.

Le second moyen dont nous commençâmes à discuter pour trouver le chemin de la solution fut de proposer à tous et à chacun de réaliser en son âme les trois dispositions suivantes. La première, chacun se préparerait et s'appliquerait si bien à la prière, au saint sacrifice et à la méditation que tous ses efforts iraient à trouver joie et paix dans l'Esprit Saint sur le sujet de l'obéissance, en travaillant autant qu'il le pourrait à incliner sa volonté davantage à obéir qu'à commander, si devait s'ensuivre une gloire de Dieu égale et une égale louange de sa Majesté. La deuxième disposition intérieure serait qu'aucun compagnon ne parlerait de la question à un autre compagnon ni ne lui demanderait ses raisons; ainsi personne ne serait influencé par le sentiment d'autrui et n'inclinerait plus à obéir qu'à ne pas obéir ou inversement, mais chacun rechercherait uniquement ce que la prière et la méditation lui aurait fait apparaître comme plus profitable. La troisième était que chacun se considérerait personnellement

comme étranger à notre groupe et comme s'il ne devait jamais y être reçu; voyant ainsi les choses, aucun sentiment ne le portera à penser et à juger davantage d'une manière, mais pour ainsi dire comme un étranger, il fera connaître librement son avis sur le projet d'obéir ou de n'obéir pas et finalement confirmera et approuvera par son jugement le parti qui, selon lui, réalisera le plus grand service de Dieu et assurera davantage une conservation durable de la Compagnie.

7. C'est dans ces dispositions intérieures préalables que nous décidâmes de nous rencontrer, tous préparés, le jour suivant, pour exprimer chacun les objections qui pourraient être faites contre l'obéissance. Toutes les raisons qui se présentaient et que chacun avait découvertes en particulier dans la réflexion, la méditation et la prière, étaient exposées par chacun à tour de rôle. L'un disait, par exemple : le nom de "religion" ou d'obéissance ne fait pas auprès du peuple chrétien, par suite de notre peu de mérite et de nos péchés, la bonne impression qu'il devrait faire. Un autre déclarait: si nous voulons vivre sous l'obéissance, nous serons peut-être forcés par le Souverain Pontife de vivre sous une autre règle déjà existante et déjà établie. Le résultat en serait que, n'ayant pas autant de facilité et de latitude de travailler au salut des âmes, qui après le nôtre, est l'unique but que nous visons, tous nos désirs seraient frustrés, eux que nous avons pourtant lieu de croire agréés du Seigneur notre Dieu. Un autre encore : dans le cas où nous rendons obéissance à quelqu'un, il n'y aura pas autant de candidats à se présenter à notre congrégation pour travailler avec un zèle sincère dans la vigne du Seigneur, alors que la moisson est si grande et qu'il y a pourtant peu de vrais ouvriers, le grand nombre, selon la loi de la faiblesse et de la fragilité humaine, cherchant plus leurs avantages et leur propre volonté que les intérêts de Jésus Christ et la totale abnégation d'eux-mêmes. Un autre disait autre chose, puis un quatrième, puis un cinquième, et ainsi de suite on détaillait les objections qui se présentaient contre l'obéissance. Très peu de temps après, un autre jour, nous discutions du point de vue contraire en présentant l'ensemble des avantages et des bienfaits de l'obéissance, inspirés à chacun par sa prière et sa méditation. Chacun exprimait à son tour le ré

sultat de sa réflexion, tantôt en menant à son terme une hypothèse irréalisable, tantôt en procédant directement par voie d'affirmation. Par exemple, quelqu'un aboutissait à l'absurde et à une impasse de la manière suivante : en supposant que notre groupement soit chargé d'une entreprise apostolique sous le joug aisé de l'obéissance, personne n'en serait vraiment responsable, chacun rejetterait le fardeau sur l'autre, comme nous en avions fait plusieurs fois l'expérience. De même, supposons qu'il n'y ait pas d'autorité dans notre groupe, il ne pourrait durer ni se maintenir longtemps; or ceci va contre notre intention première de maintenir à perpétuité notre Compagnie. Rien ne conservant mieux un groupement que l'obéissance, elle nous semble nécessaire, surtout pour nous qui avons voué la pauvreté perpétuelle et qui sommes plongés constamment et continuellement dans des travaux spirituels et temporels peu favorables au maintien d'une Compagnie. Un autre, procédant par voie affirmative, disait: l'obéissance est la mère des actes et des vertus héroïques durables. Celui qui vit vraiment sous l'obéissance est absolument prêt à exécuter tout ordre qui lui serait donné, que celui-ci soit difficile, ou qu'il suscite les risées du monde et provoque la confusion, comme si on m'imposait d'aller nu ou vêtu d'habits extravagants par les rues et les places publiques; même si un tel ordre n'est jamais donné, du moment qu'on est absolument disposé à l'exécuter en renonçant à son jugement propre et à sa volonté personnelle, on serait continuellement dans un état d'heroïsme toujours plus méritoire Ou encore: rien n'abat autant l'orgueil et l'arrogance que l'obéissance. L'orgueil tient beaucoup à suivre le jugement propre et la volonté propre, sans céder à personne. Il marche dans des voies de grandeur et de splendeur qui le dépassent. L'obéissance combat diamétralement en sens contraire, car toujours elle suit un jugement qui n'est pas le sien et la volonté d'un autre; elle est soumise à tous et s'allie très étroitement à l'humilité, ennemie de l'orgueil. Et encore : quoique nous ayons remis au Pontife et Pasteur suprême toute obéissance, collective ou individuelle, il ne pourra cependant s'occuper des innombrables détails particuliers de notre vie courante. Le pourrait-il que cela ne conviendrait pas.

8. Bien des jours nous avons discuté dans les deux sens

quantité de points concernant la solution du problème, pesant et examinant les raisons les plus sérieuses et les plus puissantes, employant comme d'ordinaire notre temps à l'oraison, à la méditation et à la réflexion; finalement, le Seigneur accordant son secours, la conclusion fut obtenue, non à la majorité des voix, mais à l'unanimité absolue : il était pour nous préférable et plus impérieux de rendre obéissance à l'un d'entre nous; ainsi nos premiers désirs d'accomplir en toutes choses la volonté divine se réaliseraient mieux et plus exactement : ainsi le maintien de la Compagnie serait mieux assuré; enfin, on pourrait pourvoir correctement au détail des affaires courantes, spirituelles et temporelles.

9. Gardant pareillement le même programme pour nos discussions et nos autres activités, envisageant continuellement les deux points de vue opposés, nous demeurâmes sur ces questions et sur d'autres pendant près de trois mois, du milieu du carême à la fête de saint Jean-Baptiste inclusivement. Ce jour là tout fut définitivement terminé dans la joie et l'accord total des âmes. Les veilles n'avaient pas manqué, bien des prières et des fatigues spirituelles et corporelles avaient précédé cette délibération définitive".

(traduction française extraite de Textes ignatiens, première série, DOCUMENTS, I)

* *
*

II

TROIS CONDITIONS PREALABLES

Dans le premier paragraphe, le compte-rendu de la délibération de 1539 pose les trois conditions préalables à toute délibération. Elles paraissent évidentes. Il peut cependant être utile de vérifier qu'elles sont réalisées.

1. Une question est posée

1539, c'est l'année décisive pour les premiers compagnons d'Ignace. Elle correspond au passage de la parabole à l'expérience, ou du rêve à la réalité dans la méditation de l'Appel du Roi qui ouvre la deuxième semaine des Exercices spirituels. C'est la fin du rêve d'aller à Jérusalem qu'ils ont longtemps poursuivi: à cause des événements, il n'iront pas à Jerusalem. C'est également la fin d'un style de compagnonnage où l'on discuterait ensemble de ce qu'on allait faire pour le Christ et où l'on imaginait de vivre comme une équipe d'amis partageant le gîte et le couvert aussi bien que la vie spirituelle. Désormais, c'est le Pape, auquel ils ont lié leur destin, qui les enverra là où les besoins seront les plus urgents, non pas ensemble mais séparés. Dans un an, François Xavier aura quitté les compagnons pour toujours...

C'est l'événement qui s'impose et qui suscite la question à mettre en délibération. On ne se réunit pas pour discuter sur un thème de réflexion, mais en raison de circonstances plus ou moins imprévues. Les compagnons avaient décidé, si le projet de Jérusalem était impossible, de se mettre à la disposition du Pape. Leur disponibilité de fond était lourde de conséquences qu'ils n'avaient pas encore pris le temps d'envisager. Et voici que l'une d'entre elles se présente dans un avenir immédiat : "Le moment allait venir où il faudrait nous séparer et nous disperser". C'est toute leur conception du compagnonnage qui est remise en question. Que signifie, en effet, le compagnonna

ge de gens physiquement séparés, s'il n'existe pas, outre le désir commun, une structure, une institution, un organisme qui vérifiera le désir et les maintiendra unis? La question est très concrète.

De cette rapide présentation historique, une première conclusion est à tirer : pas de délibération communautaire si ne se pose pas une question collective qui appelle une réponse collective.

2. Une visée commune est dégagée

Provoqués par l'événement, les compagnons vont se réunir pour "discuter ensemble de leur vocation et de leur formule de vie". Mais la discussion suppose un accord de base que le rédacteur souligne fortement: une seule et même pensée, un seul et même vouloir: chercher la volonté de Dieu...dans la ligne de l'appel qu'il nous avait adressé". Cet appel est maintenant très clair : c'est le service de l'Eglise par le moyen de la disponibilité au Pape pour toutes sortes de missions. Ils perçoivent nettement que ce n'est pas eux qui détermineront le genre de service à rendre mais qu'ils le recevront d'un autre et l'accompliront au nom d'un autre. Cela est au coeur de leur vocation: chacun se reçoit de Dieu et de Dieu aussi, par tel ou tel intermédiaire légitime, reçoit sa mission. Disponibilité rappelée en d'autres termes dans ce même paragraphe : "nous offrir tous personellement en holocauste à notre Dieu, en faisant servir tout ce qui est nôtre à sa louange, à son honneur et à sa gloire".

Voici donc une seconde condition préalable: pas de délibération communautaire si tous les participants ne sont pas d'accord sur une visée fondamentale.

Cette condition est nécessaire pour toute délibération. Si l'on n'est pas d'accord sur les buts, inutile de chercher des moyens.Mais quand il s'agit d'un discernement spirituel en vue d'une décision spirituelle, la visée fondamentale doit être, elle aussi, d'ordre spirituel. Saint Ignace va même plus loin en parlant des "matières de l'élection" dans les Exercices : il faut, dit-il, qu'elles "soient en elles-mêmes indifférentes ou bonnes,et qu'elles appartiennent au combat que mène notre sainte Mère l'Eglise hiérarchique" (Ex.Sp. 170).

Parce que l'issue de la délibération en dépend, on ne doit pas craindre de passer du temps à vérifier dans le groupe si cet accord existe. Nous verrons comment faire cette vérification dans le prochain chapitre.

3. Les avis sont partagés quant aux moyens

C'est une condition évidente car si l'on est d'accord sur tout, but et moyens, il n'y a pas lieu de délibérer. Encore est-il nécessaire de prendre conscience de ces désaccords et de les situer correctement. Certains conflits qui se lèvent à propos des moyens portent en réalité sur les fins et bloqueront ainsi, dans l'avenir, tout progrès de la délibération. Les compagnons ont eu le temps de faire cette prise de conscience au cours de discussions préalables. En mars 1539, ils sont dix autour d'Ignace (du onzième signataire, un certain Caceres, on ne parlera plus! C'était un aventurier qui, après son renvoi de la Compagnie, fut condamné à mort par François Ier pour espionnage!). Il y avait deux Français (Jean Codure et Paschase Broët), cinq Espagnols (Ignace, François Xavier, Jacques Lainez, Alphonse Salmeron et Nicolas Bobadilla), deux Savoyards (Pierre Favre et Claude Jay) et un Portuguais (Simon Rodriguez). Six d'entre eux avaient fait le voeu de Montmartre en 1534, les quatre autres avaient été recrutés à Paris après le départ d'Ignace en 1535. Mais les différences de nationalités ou d'ancienneté étaient sans doute moindres que celles des tempéraments : des hommes comme Bobadilla et Rodriguez n'étaient pas faciles à gouverner et Ignace, devenu leur supérieur, aura bien des difficultés avec ces compagnons des premiers temps.

Cependant le désaccord n'est pas la désunion et, même s'il est profond, il ne fait pas obstacle à l'estime réciproque. A juste titre le rédacteur rappelle le conflit qui a opposé les Apôtres Pierre et Paul, raconté dans l'épître aux Galates. Ce n'est pas seulement pour couper court aux scandale des divisions. Elles peuvent être source d'une nouvelle créativité dans le groupe, qui sera le fruit de la délibération après en avoir fourni l'occasion.

Cette créativité se manifeste déjà dans le désir an-

xieux des compagnons de "découvrir un chemin pleinement dégagé", au-delà de leurs divergences, afin de rejoindre, par les moyens les mieux appropriés, leur visée commune.

Telle est la troisième condition qui suppose que les membres du groupe ont des avis divergents quant aux moyens à prendre, mais qu'ils sont déterminés à trouver un chemin qui les mènera au but. C'est aussi bien le désaccord que cette volonté commune qui vont mettre en mouvement la délibération. Toutefois, il est bon de s'assurer auparavant que ces conditions sont vérifiées.

* *
*

III

LES VERIFICATIONS NECESSAIRES

De quoi faut-il s'assurer, dans le groupe et chez tous les participants avant d'entrer en délibération?

1. La vocation commune

D'abord, que tous sont d'accord sur la visée fondamentale. au-delà de la décision à prendre. Cette visée sera, en effet, la référence et le critère ultime. Quelle est-elle sinon l'adhésion au dessein universel de Dieu tel qu'il est exprimé dans l'Evangile : "Tu enfanteras un fils et tu lui donneras le nom de Jésus... Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son Père; il règnera pour toujours sur la maison de Jacob" (Lc 1, 31-32). Jésus sauveur et rassembleur des hommes, à partir des conditions humaines que Marie a perçues dans son cantique. Elle rejoint les appels, les aspirations et les prières de l'Ancien Testament. Elle voit le monde avec le regard de Dieu sur les petits, les humbles, les pauvres, les affamés, les opprimés. C'est dans la même visée que Jésus inaugura sa mission dans la synagogue de Capharnaüm, en prenant à son compte la prophétie d'Isaïe: "L'Esprit de Dieu est sur moi parce qu'il m'a conféré l'onction pour annoncer la bonne nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé proclamer aux captifs la libération et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer les opprimés en liberté, proclamer une année d'accueil par le Seigneur" (Lc 4,18-19). Ainsi sera vécu par lui le dessein de Dieu, à partir des servitudes et oppressions dont les hommes sont victimes, pour les conduire peu à peu, par la foi, à la reconnaissance d'un Dieu libérateur de tous les hommes et de tous les esclavages. Dans le même temps il travaillera à regrouper en Eglise ce peuple des humbles en qui l'espérance est réveillée. Sauveur et rassembleur.

On ne peut entrer en délibération que si l'on est d'

accord avec ce dessein et décidé d'y collaborer. Toute décision qui, d'une manière ou d'une autre, ne serait pas en référence à ce projet serait à exclure. S'il est vrai que, pour un groupe de chrétiens, cette perspective est acquise à l'avance, il est néanmoins nécessaire, avant toute délibération, qu'il se mette en prière pour se resituer dans cette vocation commune.Les textes cités serviront de point d'appui à cette prière comme aussi la contemplation de l'Incarnation dans les Exercices (n. 101-109). Le partage de la prière sera la vérification de l'accord entre les membres du groupe.

2. La vocation de chacun

On doit s'assurer en second lieu des conditions nécessaires pour que la vocation de chacun - dans le cas des C.V.X. à l'intérieur, bien entendu, de leur vocation spécifique-soit reconnue par le groupe. Chacun est appelé par son nom,pour participer selon ce qu'il est et la grâce qui lui est donnée, à la réalisation de ce dessein universel de Dieu. S'il s'agit donc de prendre une décision communautaire, en aucun cas, celle-ci ne devrait aller contre la vocation personnelle de chacun. Comment faire pour que chacun se reconnaisse dans la décision commune? Il y a une réponse théorique : que chacun dès le départ, soit reconnu pour ce qu'il est dans la communauté, et que la communauté se considère comme responsable de chacun de ses membres.

Mais cet idéal n'est pas atteint d'emblée! Même dans une communauté dont les membres prétendent se bien connaître et vivre dans la charité, il y a forcément des antagonismes, des blocages plus ou moins passionnels. Or le processus d'une délibération menée sous la lumière du Dieu "qui sonde les reins et les coeurs" dévoilera à coup sûr des aspects encore inconnus des personnes, et suscitera des réactions affectives qui ne se sont pas encore manifestées. Le "mouvement des esprits" se produira non seulement dans le coeur de chacun, mais entre les membres du groupe. On percevra davantage les motivations qui suscitent le comportement de chacun dans le groupe : pourquoi celui-ci se tient sur la réserve; pourquoi cet autre se répand dans une amabilité complaisante ou dans des attitudes autoritaires et parfois agressives, etc... Au delà de ces comportements, on découvrira l'insécurité profonde de chacun de-

vant le désir d'être estimé et aimé autant que devant la crainte qu'amour et estime lui soient refusés. Au-delà encore de ces motivations, on devinera comment l'Esprit dirige celui-ci d'une autre manière que celui-là, et c'est à ce niveau de reconnaissance qu'il faut atteindre...

Par quels moyens pratiques s'achemine-t-on vers ce but? Les membres des CVX qui ont participé aux "cours de formation" sont familiers de ces exercices de communication qui révèlent l'être en profondeur. Il suffit de les rappeler brièvement : fabrication de "posters" personnels, exercice de "photo-langage", présentation de l'un par l'autre aux autres, l'histoire du salut personnel raconté aux autres, etc., sans omettre des entretiens deux par deux où on se livre plus profondément que dans le groupe.

Cette reconnaissance mutuelle, bien qu'elle soit encore préliminaire et qu'elle ne révèle pas toute la personne prend du temps, mais ce temps n'est pas perdu! Elle crée le climat d'estime et de confiance qui permet à chacun d'entrer dans la délibération avec la certitude que, même s'il y a de lourds sacrifices à faire, la décision commune s'inscrira dans son histoire personnelle.

3. Les exigences du dialogue

Une dernière vérification s'impose: que tous les membres du groupe soient prêts à accepter les exigences du partage. Quelles sont-elles?

a. Que chacun ait la volonté et le désir d'être vrai,c'est à-dire de ne pas se réfugier derrière le personnage. C'est souvent plus difficile avec les personnes qui se connaissent pour avoir l'habitude de se rencontrer souvent. C'est pourquoi le groupe doit exister de telle manière que chacun puisse y trouver son identité, et donner à chacun la possibilité de s'exprimer comme il est, de manière détendue, simple, calme, décontractée. Qu'il se sente écouté, qu'il ait le temps de parole qui convient à son rythme propre, et que les autres sachent l'écouter sans l'interrompre. Ce que dans notre jargon nous appelons le "carrefour d'écoute" est indispensable dans une délibération communautaire : il crée ce climat de liberté et de vérité.

b. Pour autant il ne faudrait pas qu'un souci de charité

mal comprise conduise à éliminer tout conflit sous prétexte de ne pas faire de peine à quelqu'un. L'harmonie, c'est le conflit résolu; elle n'est pas préétablie! Si les "esprits" s'agitent au coeur de chacun, il est normal que la même agitation se manifeste dans le groupe; c'est la condition du progrès spirituel et de la découverte de la vérité, qu'il s'agisse de la retraite individuelle ou de la délibération. Il faut donc que chacun consente à être vulnérable, exposé à la connaissance des autres, contesté, remis en question, voire même agressé. Et cela, sans se paniquer, sans se réfugier derrière une carapace de silence. Quant au groupe il doit, pour progresser, maintenir le désir de ne pas éluder les problèmes et de mettre au jour les conflits.

c. Ces exigences prennent une dimension nouvelle dans la foi. Il s'agit en effet d'une attitude spirituelle conforme à notre adhésion de foi au dessein de Dieu. On comprendra peu à peu que l'Esprit agit différemment en chacun, et que l'ensemble des échanges doit permettre une révélation spirituelle et progressive qui ne pourrait se produire en dehors du dialogue. Encore faut-il que ce dialogue soit la mise au jour de ce que l'Esprit dit à chacun, pour qu'il permette l'unification progressive des différences dans un projet commun où tous reconnaîtront Celui qui est la source unique des charismes divers.

Il ne suffit pas de connaître théoriquement les exigences du dialogue; même lorsque les membres du groupe se connaissent bien, ils ont avantage à s'y exercer avant de commencer la délibération. Par exemple, le groupe peut se diviser en deux sous-groupes. Une partie est composée d'observateurs de chaque membre de l'autre sous-groupe. Après un temps déterminé, on intervertira les rôles. Pendant la discussion de l'un des sous-groupes, chaque observateur note les émissions (et leur durée) de celui qu'il observe. On entend par "émission" non seulement les interventions orales, mais aussi les signes, les gestes, les sourires, les attitudes, etc.. qui sont autant de manières de participer ou de se désinteresser. Les observations peuvent être classées en quatre catégories: 1) les réactions positives ou manifestations de solidarité, de détente, d'approbation; 2) les apports positifs: suggestions, opinions, in

formations; 3) les questions posées sur les suggestions, opinions et informations; 4) les réactions négatives ou manifestations de désapprobation, d'accroissement de tension d'agressivité. Le compte rendu immédiat des observateurs sera d'une grande utilité pour la suite dans la mesure où on tiendra compte...

Dans une délibération qui durera plusieurs jours, il faut consacrer au moins une journée à ces vérifications, car le déroulement postérieur va dépendre en grande partie des attitudes qu'on aura prises au départ.

* *
*

IV

UNE QUESTION EN VUE D'UNE DECISION

Quand un groupe entre en délibération, il sait évidemment à propos de quoi il se réunit. Mais il ne s'est pas toujours clairement posé la question qui va permettre de résoudre son problème. Une question claire et précise, dont la réponse engagera à une décision, n'est pas toujours facile à formuler. Examinons celle des premiers compagnons : "Qu'était-il préférable? Etre si unis les uns aux autres et si étroitement liés ensemble en un seul corps qu'aucune séparation physique, même très considérable, ne pourrait nous disjoindre, ou bien peut-être n'était-ce pas tellement avantageux?" (Délibération n. 3)

Du point de vue formel, deux choses sont à noter :

1. La question est posée en forme de simple alternative : ou bien ceci ou bien cela; oui ou non. Seule une question de ce type, claire et simple, appellera une réponse claire et simple, qui engage à une décision, quitte à poser ensuite, comme ce fut le cas pour les compagnons, une seconde question relative aux moyens de rendre cette décision opératoire.

2. Elle est posée en termes de liberté : "Est-il préférable?" L'option n'est pas nécessaire au sens de contraignante. Il s'agit d'une préférence, c'est-à-dire qu'on va mettre en avant (pre-fero, je porte en avant) ce qui va permettre d'atteindre plus facilement et plus efficacement le but qu'on s'est fixé. La préférence est également relative aux personnes qui seront mises en mouvement par la décision: ce qu'on préfère, c'est ce qu'on met en avant pour être soi-même porté en avant. La réponse sera un élan nouveau pour faire un pas supplémentaire. On sortira de la délibération avec des forces nouvelles pour entreprendre. C'est bien le motif qui emportera la décision des compagnons: "Les forces qui s'unissent ont plus de résistance et d'é-

nergie pour réaliser de grandes entreprises que lorsqu'elles se divisent et se dispersent". Cette manière de poser la question est bien, notons-le en passant, dans la ligne de la Méditation Fondamentale des Exercices: "Que nous désirions et choisissions uniquement ce qui nous conduit davantage à la fin pour laquelle nous sommes créés" (Ex.Sp. 23)

Les deux aspects formels de la question - alternative et liberté - nous mettent sur la voie de ce qu'est une décision spirituelle. Il est peut-être utile de la considérer brièvement, avant de revenir à la question qui engagera à une telle décision.

La bifurcation

Procédons par images, qui sont d'ailleurs celles des Exercices (1). Nous prenons des décisions continuellement, mais plus ou moins librement. Le discernement est l'art de prendre une décision en liberté. Le schéma le plus simple est celui de la bifurcation (figure 1). Je suis sur un che

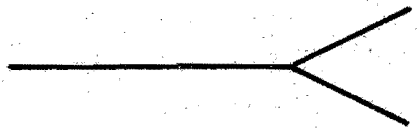

fig. 1

min qui se divise en deux. Irai-je à droite ou à gauche? Si je fais une promenade sans autre but que la détente, mon choix sera fonction de la perspective qui s'offre à moi : je prendrai le chemin qui me séduit davantage. Mais si je me suis fixé un but, j'essaierai de voir quel est le chemin, de droite ou de gauche, qui me conduit plus rapidement au but. C'est dans ce cas-là qu'il y a un enjeu, donc un temps d'arrêt, d'étude, de consultation avant de prendre la décision.

---

(1) Voir les schémas proposés par G. Fessard, La dialectique des Exercices Spirituels de saint Ignace de Loyola, Paris, Aubier 1956

D'autres considérations peuvent intervenir que celle d'arriver au but le plus rapidement.Par exemple, le chemin de droite est plus court, mais je ne suis pas pressé; celui de gauche est plus long, mais il est plus agréable et il se trouve que j'ai besoin de détente.... Tout cela est à peser selon les avantages et les inconvénients.

Ces considérations font l'objet des décisions humaines habituelles: avantages-inconvénients, profits-pertes, facilité-difficulté, agrément-désagrément. De chaque partie de l'alternative, j'ai à voir ce que je gagne en choisissant ceci, mais aussi ce que je perds en ne choisissant pas cela; car tout choix est une élimination de ce qu'on ne choisit pas.D'autre part, il faut prévoir les conséquences qui suivront la décision, car celle-ci engage l'avenir, et d'autres décisions: on ne revient pas en arrière...

Le carrefour

Cependant ce schéma de la bifurcation doit être corrigé dans la mesure où la liberté ne se réduit pas à la faculté de choisir entre deux routes.Plus radicalement, elle est la possibilité qui m'est donnée ou non d'aller de l'avant. Demandez à un prisonnier ce qu'est pour lui la liberté. Il ne répondra pas qu'elle est l'exploitation des quelques choix libres qui lui sont proposés entre les murs de sa cellule, par exemple, celui de dormir ou de parler à son voisin... La liberté pour lui? Ce sera le jour où les portes de la prison s'ouvriront pour lui : sa libération!

La décision est une libération, provoquée par une proposition extérieure à moi, et qui va me mettre en route vers un avenir à réaliser. Cette perspective conduit à corriger le schéma de la bifurcation par le schéma du carrefour où deux lignes se croisent (figure 2).

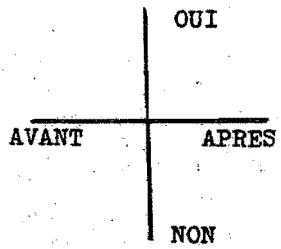

fig. 2

Toute décision est en effet un moment de notre vie, qui va partager cette vie en deux : un avant et un après, pour la raison qu'après, ma vie ne sera plus comme avant. Mais pourquoi ce changement, sinon parce que ma vie aura été traversée par une autre ligne qui est précisément la proposition qui m'est faite : une rencontre, un événement, un changement de situation, en face de laquelle je peux me déterminer, c'est-à dire répondre oui ou non. Il y a donc un carrefour, qui est le croisement de ces deux lignes, l'une qui représente le temps, l'autre qui représente la proposition. C'est au centre que je décide. Et je décide entre un oui et un non qui va partager ma vie entre un avant et un après. Ainsi ma décision sera un moment de mon histoire.

La Croix

Ce schéma du carrefour vaut pour toute décision humaine. Mais l'enjeu d'une décision spirituelle est beaucoup plus vaste. Il s'agit en effet de trouver ce que Dieu veut que nous fassions ici et maintenant, en conformité avec le dessein de son amour. Donc le choix qui est à faire nous dépasse; il n'est pas seulement un moment de notre histoire mais aussi un moment de l'histoire sainte du peuple de Dieu. La ligne du temps n'est pas seulement déterminée par ma naissance et ma mort,mais elle doit être prolongée dans les deux sens, prenant son origine à la création du monde et s'achevant à la parousie du Seigneur.La ligne de la proposition à laquelle je dois répondre par oui ou par non à propos d'une décision contingente doit, elle aussi, être prolongée dans les deux sens et rejoindre, à l'une de ses extrémités, le Oui absolu du Fils au Père qui l'envoie "faire le rédemption du genre humain", tandis qu'à l'autre extrémité, elle rejoint le non absolu de Lucifer qui proclame : "Je ne servirai pas!"

Il est vrai qu'aucune décision humaine n'est prise en fonction d'un avant et d'un après absolus, ni d'un oui ou d'un non absolus, pour la simple raison que nous ne possédons jamais les éléments d'une telle décision. C'est pourquoi toute décision est historique et contingente. Mais il est vrai aussi que,si nous cherchons ce que Dieu veut pour ici et maintenant, notre décision est un moment de la volonté éternelle de Dieu qui s'est exprimée dans le temps.

Elle sera donc prise dans un moment de ce temps qui s'origine à la création du monde et qui s'achèvera au retour du Seigneur. Elle est prise aussi en référence à ce moment où l'Eternel pénètre dans le temps et juge le monde d'après le oui et le non au salut proposé à la Croix.

C'est pourquoi il est capital, dans le discernement spirituel comme dans les Exercices,d'avoir toujours devant les yeux l'universalité du dessein de Dieu et de maintenir l'objet de la délibération dans cette perspective, afin d'avoir la force "avec tous les saints, de comprendre ce qu'est la largeur, la longueur, la hauteur, la profondeur, et de connaître l'amour du Christ qui surpasse toute connaissance" (Ephésiens 3,18).Dieu, en effet, n'est pas exigeant seulement par les renoncements qu'il impose, mais surtout par la largeur de vue qu'il déploie à nos yeux : c'est le monde entier qu'il déploie devant les yeux de Marie quand elle chante son Magnificat; c'est son projet qui remplit l'espace et le temps quand l'Ange lui annonce qu'elle sera la mère du Christ. La décision spirituelle aura ainsi pour résultat de nous faire sortir de nous-mêmes, "de notre amour, de notre vouloir et de nos intérêts propres" (Ex.Sp. 189 b), et de faire craquer nos limites.

Dans cette perspective, le moment de la décision sera une rencontre de la volonté de Dieu exprimée en Jésus Christ, et de notre volonté libérée, c'est-à-dire devenue capable, non pas de faire telle ou telle chose qui nous paraissait impossible, mais de dire oui à Celui qui nous interpelle au coeur de notre histoire pour coopérer avec lui à changer l'histoire du monde. Car "dans le moindre acte de liberté, il y a tout l'Esprit" (1)

Bien poser la question

Si tel est l'enjeu, il faut prendre du temps pour que la question soit bien posée et, pour cela, un certain nombre de conditions doivent être réunies.

1. Une question précise. Si beaucoup de discussions s'enlisent, c'est, la plupart du temps, parce que la question

---

(1) G. Fessard, op.cit. p.25

est trop vaste ou trop vague. Au lieu d'être approfondi, le sujet s'élargit et se perd dans l'infini fumeux des débats idéologiques, ou bien dans une énumération de "moyens" dont on pressent qu'ils sont trop nombreux pour recevoir ensuite le moindre commencement de réalisation. Evitons donc le genre de question : "Comment faire pour..?" qui ne conduirait qu'à un déluge d'idées dont aucune ne pourra être poussée. Ce travail doit être fait avant la délibération. Lorsqu'on commence, on doit se trouver en face d'une question qui propose un choix simple. Par exemple, on ne dira pas: "Comment faire pour que les C.V.X. deviennent plus conscientes du combat pour la libération des hommes?", mais : "Pour que les C.V.X. deviennent plus conscientes du combat pour la libération, est-il préférable de promouvoir l'engagement politique, ou faut-il chercher un autre moyen?" La réponse peut engendrer, à la fin, une autre question, mais on ne la posera qu'en second lieu, comme l'ont fait les compagnons de 1539. Après avoir répondu positivement au projet de demeurer liés "en un seul corps" ils en ont cherché le moyen précis : devaient-ils, ou non, obéir à l'un d'entre eux? Dans les deux cas, ils étaient en présence d'une alternative simple, qui conduisait à choisir ceci ou cela, ou bien à répondre par oui ou par non. C'est trop simple, dira-t-on, car les problèmes de la vie sont toujours plus complexes. C'est vrai, mais c'est la délibération elle-même qui fera apparaître la complexité. Si la réponse n'est pas simple,la question, elle, doit être simple et précise. Elle n'est, d'ailleurs, qu'un point de départ.

2. Une question comprise par tous. Les mots sont des pièges. On les repère facilement dans les rencontres internationales (par exemple, compromiso, qui a le sens d'engagement en espagnol, ne sera pas traduit par compromis en français, dont le sens est presque contraire!) Mais, entre des gens qui parlent la même langue, aussi, les discussions s'enlisent souvent parce qu'on ne donne pas le même sens aux mêmes mots. C'est le moment de se souvenir du "présupposé" des Exercices Spirituels : "Si on ne peut sauver la proposition du prochain, qu'on lui demande comment il la comprend" (n.22). Il est donc nécessaire de s'interroger mutuellement jusqu'à ce qu'on tombe d'accord, non sur la réponse à donner, mais sur le sens des mots. Cet échange présentera un autre avantage non négligeable. Non

seulement la question sera comprise par tous, mais elle prendra plus d'intérêt pour chacun. Du fait qu'on aura cherché à comprendre et à se comprendre, la question, qui pouvait paraître trop générale à tel ou tel, deviendra une question personnelle. Chacun sera motivé à délibérer avec les autres, tout en consentant aux sacrifices nécessaires par rapport au but qu'il poursuivait personnellement.

3. Une question propre à un discernement spirituel. Cela veut dire d'abord que la réponse ne doit pas être contenue dans la question, mais que celle-ci soit ouverte, sinon il n'y aura pas lieu de discerner! Cela veut dire ensuite que la question ne peut proposer une alternative entre ce qui est déjà perçu par tous comme un bien d'un côté, et comme un mal de l'autre, c'est trop évident. Enfin, pour que l'Esprit Saint ait quelque chose à nous dire, la question ne peut être indifférente au travail de Dieu dans le monde auquel nous sommes appelés à coopérer. Cela n'exclut pas une délibération d'ordre politique, parce qu'il n'est pas indifférent que le Royaume de Dieu se construise à travers telles ou telles structures politiques; mais cela exclut des délibérations d'ordre idéologique, parce que toute idéologie est un système clos sur lui-même, et que Dieu ne s'est pas incarné dans une idée, mais dans le sein d'une femme pour mener une tâche à son terme.

* *
*

V

DE LA TETE AU COEUR

Nous avons donc une question précise, comprise par tous, présentant un intérêt pour chacun, propre à un discernement spirituel en vue d'une décision d'action. Cette question qu'allons-nous en faire?

La première décision concernant la méthode est ainsi formulée dans la délibération de 1539 : "Nous décidâmes et fixâmes d'un commun accord de nous adonner avec plus de ferveur que de coutume à l'oraison, à la célébration du saint sacrifice et à la méditation et, après avoir apporté ainsi toute la diligence possible, d'abandonner pour le reste tous nos soucis au Seigneur". Les problèmes sont donc immédiatement situés dans la sphère de l'Esprit. En même temps, ils occupent toute la personne, le reste étant "abandonné au Seigneur". Nous étions en effet persuadés, pensaient les compagnons, "qu'il nous assisterait dans sa bonté avec une magnificence bien supérieure à ce que nous pourrions demander ou concevoir" (n.1). Le rédacteur poursuit aussitôt : "Nous commençâmes donc à déployer de notre côté tous nos efforts et à nous soumettre quelques questions qui exigeaient d'être examinées et prévues soigneusement et à loisir. Nous y pensions et réfléchissions pendant la journée; la prière nous était aussi un moyen de recherche. Le soir, chacun proposait devant tous la solution qu'il avait jugée la plus sûre et la mieux adaptée; nous voulions ainsi adopter tous ensemble l'avis le plus juste; il résulterait d'un débat collectif et se fonderait sur les raisons les plus valables" (n.2). Donc, d'une part ils se confient totalement à l'Esprit; d'autre part, ils mobilisent toutes leurs énergies humaines et les mettent en commun pour résoudre leur problème: sensibilité, imagination, mémoire, intelligence et volonté... Tout discernement est une activité humaine; le discernement spirituel

est une activité humaine menée sous la lumière et dans les motions de l'Esprit.

Quel est le lieu de ce discernement et que se passe-t-il dans ce lieu, ce sont des questions importantes pour le succès d'une délibération communautaire.

Le lieu du discernement

Le danger qui menace les hommes d'action, c'est de prendre des décisions d'après la seule pesée des raisons pour et contre. Avantages d'un côté, inconvénients de l'autre. Ils se déterminent selon la plus forte pesée des avantages. N'est-ce pas ainsi qu'on procède dans le monde des affaires commerciales, industrielles, électorales, etc... On fait le bilan, la balance, en vue d'une décision rationnelle. On cherche l'utile, et ce comportement rejaillit bien souvent dans la vie spirituelle: on traite l'Evangile comme un outil de perfection, on en cherche les applications pratiques, ce qui procure le plus d"avantages" prétendus spirituels, du fait que leur source, l'Evangile, est spirituelle. Saint Paul pensait ainsi avant sa conversion; la source de sa vie spirituelle était la Loi, évidemment inspirée de Dieu.Il pouvait en tirer des "avantages": "Hébreux, fils d'Hébreux; pour la loi, un pharisien; pour le zèle, un persécuteur de l'Eglise; pour la justice qu'on trouve dans la loi, devenu irréprochable". Mais voilà que la conversion a eu pour résultat de faire passer ces prérogatives de la colonne des "profits" à la colonne des "pertes": "Toutes ces choses qui étaient pour moi des gains, je les ai considérées comme une perte à cause du Christ" (Philippiens 3,4-8).Ce que nous considérons comme des avantages, d'après des critères intellectuels d'efficacité, peut se révéler comme des inconvénients lorsqu'on se fie à d'autres critères. On ne peut donc prendre une décision spirituelle seulement avec sa tête, parce que le lieu du discernement spirituel n'est pas la tête mais le coeur.

En effet, lorsque j'exprime une opinion, un jugement, un sentiment, en réponse à une parole, un geste, un appel, une inspiration,il s'est passé une série d'opérations dont je ne suis pas toujours conscient. D'abord, la parole ou le signe ont été perçus ou non. Il y a des choses que je vois ou entends, mais que je reçois ou ne reçois pas. Où

se fait ce filtrage? Ensuite, cette parole ou ce signe sont soumis à un traitement d'interprétation. Comment se fait-il que ce qui était bienveillant de la part de mon interlocuteur soit senti par moi comme hostile? Comment se fait-il qu'une parole de salut, écoutée dans l'Evangile, soit jugée comme signe de mort? Où a lieu cette interprétation qui souvent détourne les signes du sens que l'autre avait voulu leur donner? Enfin, je donne ma réponse sous forme d'opinion, de jugement, de sentiment, qui sont d'acquiescement ou de refus. De cela, j'ai conscience parce que je l'exprime clairement. Je connais mes pensées, mes sentiments, mes raisons, mes jugements, mes décisions, parce que tout cela, une fois élaboré, émerge dans une zone bien éclairée. Mais je ne connais pas toujours ce qui se passe pendant l'élaboration, c'est-à-dire quand je pense, délibère, juge et décide, parce que cette activité se produit dans une zone plus obscure qui est celle de l'affectivité profonde (1).

Prenons un exemple. Avant de me mettre en prière, j'ai lu dans l'Evangile l'histoire du jeune homme riche, et je me suis arrêté sur la parole du Seigneur : "Va, vends tous tes biens, donne aux pauvres, et suis-moi". Sur cette parole je me suis mis en prière. A la fin, je me sens tout joyeux et prêt à entreprendre, comme saint Matthieu ou saint François d'Assise; ou au contraire, je suis attristé comme le jeune homme riche. D'où viennent ces sentiments contraires? Ils ne viennent pas de la parole de Dieu, car, comme on dit, une même cause produit les mêmes effets. Ils ne viennent pas non plus de la zone la plus profonde de mon être où Dieu habite en moi, parce que, même si je suis triste, je suis sûr, par la foi, que Dieu ne s'est pas retiré de moi. Ils ne viennent pas de la zone éclairée de ma conscience, puisque je ne fais que constater le sentiment qui y émerge. J'ai laissé tomber cette parole comme une semence dans la terre, et il est sorti de moi un sentiment de joie ou de tristesse. C'est cette zone intermédiaire que le discernement spirituel doit explorer.

---

(1) Cf. E. POUSSET, La vie dans la foi et la liberté, (C.E.R., 35 rue de Sèvres, 75006 PARIS), p. 157-159.

En effet, à partir d'un acquiescement ou d'un refus qui sourd des racines de mon être, je peux fabriquer toutes sortes de raisons pour justifier a posteriori cet acquiescement ou ce refus. On trouve toujours de bonnes raisons, dit-on justement, et je pourrai prétendre que ce sont des raisons objectives. Il est vrai qu'elles ont chacune leur valeur, mais elles jaillissent d'une source qui, elle, n'a jamais été vraiment critiquée, d'un présupposé qui est en deçà de mes idées et des jugements clairement exprimés dans la conscience lucide. Tant que ce présupposé n'est pas débusqué, il n'y a pas de discernement spirituel.

Or ce présupposé est une fibre du tissu qui constitue mon moi naturel. Il fait partie de tout ce qui m'a fait comme je suis depuis ma première enfance et en deçà : mes parents, mon éducation, les principes selon lesquels j'ai été élevé, les peurs et les tabous qu'on m'a inculqués, les réflexes que j'ai acquis ou que j'ai refusés, le milieu dans lequel j'ai vécu, la classe sociale où je suis né, les personnes que j'ai fréquentées, et aussi mes qualités et mes défauts, mes dons et mes manques, mes complexes et mes inhibitions, etc... Mais surtout, comme dit saint Ignace, "mon amour, mon vouloir et mes intérêts propres" (Ex. Sp. 189 b). Voila ce qui est dans le coeur de l'homme (Cf Matthieu 15,10-20).

Mais il y a aussi dans le coeur de l'homme la présence trinitiare, selon la promesse de Jésus: "Nous viendrons à lui et nous établirons chez lui notre demeure" (Jean 14, 23). Présence vivante et créatrice qui suscite en nous la foi, l'espérance et l'amour. Présence "plus intime à nous-mêmes que nous-mêmes" (saint Augustin), dans une zone plus profonde encore, si l'on peut dire, que celle de l'affectivité. C'est pourquoi elle ne nous est pas toujours sensible, mais elle fait que nous sommes perméables, comme une éponge pénétrée par une goutte d'eau (Ex.Sp.335), à la Parole qui s'adresse à nous par la Bible, l'Eglise, les frères, les événements... Mais elle ne pénètre pas toujours sans rencontrer de résistance, là où s'exercent des forces contraires, précisément dans cette zone de l'affectivité qui est le lieu propre du discernement spirituel, parce qu'elle est le lieu propre du combat des "esprits" (fig.3)

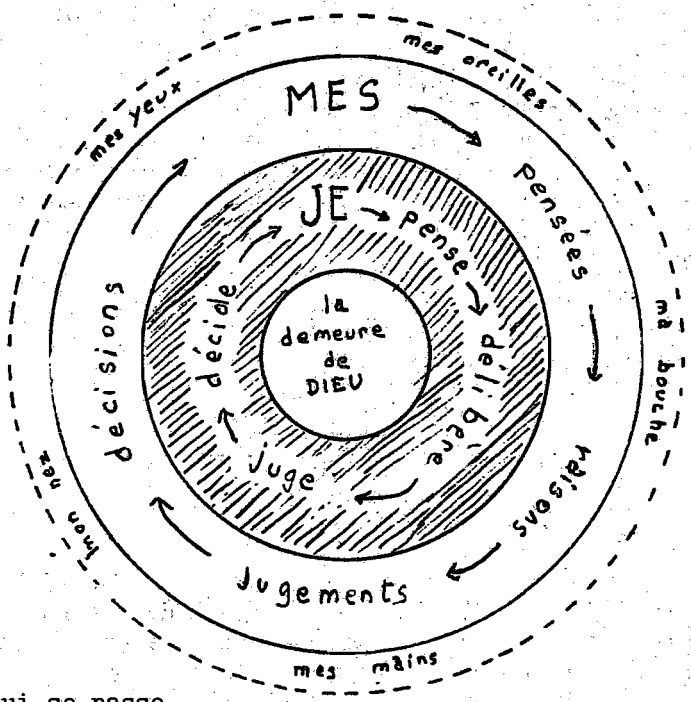

fig. 3

Ce qui se passe

Il n'est pas nécessaire d'exposer en détail ce qui se passe dans cette zone, et que saint Ignace a décrit dans ses "régles du discernement des esprits" (Ex.Sp. 313-336). Nous aurons l'occasion d'y revenir. Contentons-nous de quelques précisions schématiques.

Nous partons de ce fait: quand une liberté est en jeu pour l'accomplissement de la vocation d'un homme (ou d'un groupe), elle est soumise à deux influences qui agissent comme des forces contraires. Dieu veut l'aider, sans la contraindre, à réaliser sa vocation selon son dessein universel de salut, celui de cet homme particulier étant inséparable de celui du monde; l'adversaire de Dieu et des hommes veut l'en empêcher. Le discernement spirituel consiste à repérer l'influence divine pour s'y livrer sans réserve, et à repérer l'influence de l'adversaire pour s'en dégager. Ignace appelle ces influences des motions, c'est-à-dire des poussées ou des attirances qui mettent l'âme en mouvement dans un sens ou dans autre. Si nous reprenons le schéma de la décision, selon les deux axes qui se croisent - avant-après et oui-non - deux hypothèses se présentent.

Première hypothèse : par rapport à cet axe, ma vie est sur la mauvaise pente. Plus ou moins consciemment, je tourne le dos à ma vocation; plus ou moins volontairement, j'accepte cette marche-arrière.L'action de Dieu consiste alors à m'inquièter par le remords. L'action de l'adversaire consiste à étouffer le remords et à faire miroiter l'attrait du péché (figure 4)

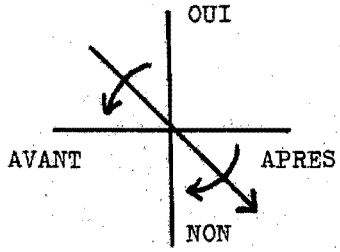

fig. 4

Notons que,dans une délibération communautaire, cette hypothèse est exclue pour le groupe comme tel,dès lors que la question a été posée comme nous l'avons vue précédémment, c'est-à-dire en vue d'un meilleur service pour le salut universel des hommes. La tendance du groupe est donc positive. C'est la seconde hypothèse.

Dans cette seconde hypothèse, je suis décidé au progrès spirituel, ma vie est orientée vers le service du Seigneur. Dans ce cas, l'action de l'adversaire consiste à me décourager d'entreprendre ou d'aller plus loin. L'action de Dieu est contraire: elle me met en confiance et m'encourage en me donnant lumière et force, joie et paix "pour aller de l'avant" (figure 5)

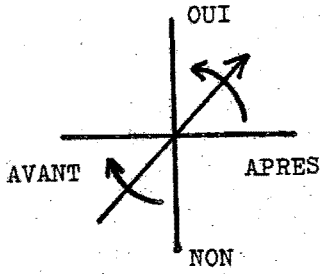

fig. 5

Quand un groupe entre en délibération, il est dans

cette attitude du oui à Dieu, en face d'une question dont la réponse l'engagera davantage vers un meilleur service. Mais la question est posée en forme d'alternative, et il ne sait pas encore quelle partie de l'alternative l'engagera davantage vers un meilleur ou un moins bon service (figure 6). Il sait seulement qu'il a choisi de dire oui à

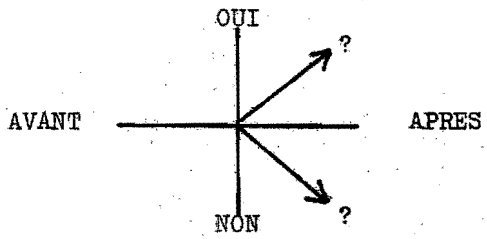

fig. 6

Dieu et que Dieu va l'aider à dire oui en agissant dans le coeur de chacun des membres du groupe et dans le groupe lui-même par des "motions" encourageantes. Au départ, donc le groupe ne veut pas plus ceci que cela. Il veut seulement ce que Dieu voudra et qu'il lui fera connaître à mesure que se déroulera l'expérience. Cette attitude est celle de l'indifférence. Elle est nécessaire au discernement en vue de la décision. Mais il n'est pas nécessaire qu'elle soit acquise au départ pour tous les membres du groupe. Chacun peut avoir ses préférences et aura l'occasion de les exprimer. L'indifférence consiste, dans la délibération, à accepter que ses préférences soient soumises à la décision finale. C'est la méthode elle-même du discernement communautaire qui, à mesure de son déroulement, mettra chacun des membres et tout le groupe en attitude d'indifférence.

On voit mieux maintenant pourquoi la question ne devra pas être traitée seulement d'après les critères intellectuels, raisons pour et contre, avantages et inconvénients. Il faudra également la soumettre aux critères affectifs, en prêtant attention aux motions qui se produisent chez les membres du groupe et dans le groupe lui-même. C'est pourquoi le premier travail, une fois que la question a été posée, est de la faire passer de la tête au coeur. Comment?

De la tête au coeur

C'est avant tout par la prière que la question sera ainsi intériorisée. Au point où nous sommes, il ne s'agit pas encore de peser devant Dieu les termes de l'alternative, mais de prier les mots qui, dans la question ont une résonnance affective. Reprenons la question proposée comme exemple : "Pour que les Communautés de Vie Chrétienne deviennent plus conscientes du combat pour la libération des hommes, est-il préférable de promouvoir l'engagement politique, ou faut-il chercher un autre moyen?" Le groupe ne va pas prier immédiatement sur les termes "engagement politique" ou "autre moyen", mais sur les mots qui expriment son vouloir profond: "communauté", "combat", "libération". Il laissera ces mots jouer les uns sur les autres, et les confrontera avec la Parole de Dieu. "Communauté" lui parlera d'amitié, de chaleur, de partage et d'entraide... "Combat" lui parlera d'âpreté, de violence, de vainqueurs et de vaincus... "Libération" lui fera entendre des chants de fête et de victoire... Ces mêmes mots, confrontés à la Parole de Dieu, lui parleront un autre langage et se chargeront d'un nouveau sens. Il verra la communauté dispersée en vue de la mission, l'envoi des prophètes et des apôtres du Christ; il verra le combat dans la vision universelle que propose saint Ignace dans la méditation des Deux Etendards, les grandes images de l'Apocalypse et la mort de Jésus en croix, pardonnant à ses bourreaux en signe de l'universel pardon; "libération" lui évoquera la création nouvelle et la réconciliation des peuples en un seul homme nouveau...

Pour faire descendre la question de la tête au coeur, on ne négligera pas non plus des moyens plus humains, en prenant soin, toutefois, d'éviter tout ce qui pourrait être interprété, à tort ou à raison, comme un conditionnement ou une manipulation. Par exemple, la salle de réunion sera peuplée d'images, de textes bibliques, de poèmes, qui se rapportent aux mots-clefs de la question. On évitera les apparences de conditionnement ou de manipulation en laissant chacun s'exprimer de cette manière comme il lui plaira. Il y a de fortes chances pour que l'ensemble des illustrations soit suffisamment équilibré...

Un autre exercice peut encore favoriser l'intériorisa

tion: les métaphores. Il s'agit, par cet exercice, de compenser notre tendance naturelle à définir les concepts et, par là, à les enfermer dans l'abstraction. Quand on a dit que la communauté est un rassemblement de personnes partageant un même projet, on n'est guère plus avancé. En revanche, on a oublié que ces mots-là, communauté, libération, etc... sont avant tout porteurs de rêves, et qu'il y a grand intérêt à libérer les rêves qu'ils portent. Au lieu de définir les mots, qu'on les fasse d'abord chanter! L'exercice des métaphores consiste à prendre tel ou tel de ces mots-clefs, de rester sur l'un d'entre eux pendant environ dix minutes et de noter, à mesure qu'elles se présentent, les images - pas les idées! - que ce mot évoque. "Communauté, c'est comme des mains qui se joignent, comme une gerbe d'épis, comme une chanson à plusieurs voix, etc." Au bout de dix minutes, on passe à un autre mot. A la fin, un membre du groupe lit lentement les métaphores rassemblées, et on les écoute comme on écoute un poème... On peut se demander comment ceux qui dénonceraient un tel exercice comme un enfantillage peu "sérieux" ou un simple hors-d'oeuvre qui retarde le travail, seraient aptes à deviner que l'Evangile est révélé aux tout-petits et que l'Eglise parle mieux par les images de la liturgie que par les manuels de théologie. Il ne s'agit pas de dévaloriser le travail de l'intelligence, nous le verrons par la suite, mais de mobiliser toutes les facultés, y compris celles qu'on considère comme mineures comme l'imagination et la sensibilité, pour que tout l'homme participe au discernement.

* *
*

VI

LE RASSEMBLEMENT DES DONNEES

Une fois que la question est descendue "de la tête au coeur", elle devient matière à discernement. Si la réponse n'est pas très rapidement évidente, comme ce fut le cas, semble-t-il, pour la première question de la délibération de 1539 (n.3), on commence à chercher les critères qui permettront de trancher dans un sens ou dans un autre : c'est le travail qui a longtemps occupé les compagnons lorsqu'ils ont posé la question de l'obéissance (n.4 et suivants) Ces critères, nous l'avons vu, seront de deux sortes : intellectuels (les raisons) et affectifs (les motions). Au long du discernement, ils joueront les uns sur les autres et seront critiqués les uns par les autres.Mais auparavant un temps est nécessaire pour rassembler les données qui vont éclairer et élargir le champ de la question. Ces données seront comme un matériau à organiser par la suite.

Pour l'aider à faire cette recherche, les délibérants peuvent faire appel à des experts, choisis dans le groupe ou hors de son sein. Leur rôle sera de mettre leur compétence au service de cette recherche préliminaire, mais il devra se limiter strictement à ce service. Or le risque est grand que l'expert, en toute bonne foi, franchisse cette limite en donnant son opinion personnelle sur la question, et cette opinion, du fait de la compétence de celui qui l'exprime, prendra un poids considérable dans les débats ultérieurs. C'est pourquoi il est sans doute préférable que l'expert ne soit pas lui-même partie prenante de la délibération, et qu'il se considère lui-même comme étranger à la question posée. De même, le risque sera moindre s'il y a plusieurs experts, apportant chacun un éclairage spécifique sur les aspects théologiques, psychologiques, sociologiques, historiques, etc. de la question.

Cependant, ces précautions seront inutiles si le groupe lui-même ne se comporte pas en adulte dans sa recherche. S'il s'en remet aux experts pour découvrir la vérité, il démissionne de sa tâche et paralyse l'action de l'Esprit Saint. Le risque est encore plus grand si l'expert est prêtre et...jésuite!comme si le sacerdoce et l'état religieux donnaient droit à une portion plus considérable d'Esprit Saint qu'à l'ensemble du groupe! Qu'on soit donc bien persuadé que l'expert, en sa qualité d'expert, n'est pas là pour dire la vérité, mais qu'il est là seulement pour éclairer la question qui, jusqu'à la fin, doit rester une question. Ce ne sont pas des experts, c'est l'Esprit Saint qui doit "guider" le groupe "vers la vérité toute entière" (Jean 16,13).

Ces précautions prises, quelles sont les données à rassembler?

1. Les signes des temps

Ceux qui sont familiers des Exercices savent que Dieu parle, ici et maintenant, par les événements, les hommes, l'Eglise, les inspirations intérieures et extérieures. Comme les prophéties et les miracles dans la Bible, il y a des signes qui orientent notre action, et notre route en est jalonnée. Certes, tous les signes sont ambigus et ne dévoilent pas immédiatement leur sens. C'est une plaie de l'Eglise que ces chrétiens qui, abusant de l'expression "signes des temps", mise en relief depuis le Concile, croient voir l'action de l'Esprit Saint à travers les lunettes de leurs préjugés sociaux et politiques... Les signes sont à interpréter, et ce sera justement le but du discernement ultérieur. Encore faut-il d'abord en dresser l'inventaire par rapport à la question posée.

On se posera donc des questions de ce type: quels sont les besoins, les attentes et les aspirations des hommes d'aujourd'hui? En quoi sommes-nous, et en quoi notre question est-elle concernée par eux? Quels événements contemporains, en tous les domaines, sont en rapport avec la question? Quels mouvements de pensée, quels courants d'idées véhiculées dans l'air culturel que nous respirons lui servent de support? Qu'est-ce qui est moteur, qu'est-ce qui est frein, dans le monde aussi bien qu'en nous-mê-

me, au progrès que nous souhaitons?...

Cette enquête est capitale. Faute de l'avoir faite, le groupe risque de délibérer à propos d'une question qui est sans intérêt pour le monde où devra s'exercer notre action. Il peut arriver, en effet, qu'une telle enquête révèle que la question est inutile, et un temps précieux sera gagné! Ou encore, qu'elle est mal posée, et du temps sera gagné si le groupe consent à en perdre pour reformuler sa question. Il n'y a pas de spectacle plus affligeant que celui d'hommes d'action qui épuisent leurs énergies à discuter de questions oiseuses, tout juste bonnes à meubler le vide des conversations de plages ou de salons. Or c'est le regard sur le monde et les hommes qui oblige à poser des questions sérieuses et à les poser sérieusement.

Un exercice peut être proposé pour aider à faire cette prise de conscience : la lecture du journal par chacun des participants suivi d'un échange sur cette lecture. Car la manière dont nous lisons le journal est révélatrice de la manière dont nous lisons le monde. L'échange fera apparaître cette diversité et attirera l'attention sur des aspects que les uns avaient perçus et que les autres avaient laissés de côté. Chacun dira ce qu'il a lu, et pourquoi : habitude, intérêt momentané ou constant pour tel problème ou telle rubrique, curiosité ou désir de confrontation etc... Il dira aussi ou les autres lui demanderont quelle interprétation il donne de ce qu'il a lu. Enfin le groupe cherchera comment tel ou tel article ou relation de faits rejoint la question du groupe.

2.La perspective du salut

Ce monde l'Ecriture permet de le regarder aussi avec le regard de Dieu, comme Ignace propose de le faire dans la contemplation de l'Incarnation : "Voir les personnages, les uns après les autres. Premièrement, ceux qui sont sur la face de la terre, dans toute leur variété de costumes et d'attitudes : les uns blancs, les autres noirs; les uns en paix, les autres en guerre; les uns dans les larmes, les autres dans les rires; les uns bien portants, les autres malades; les uns qui naissent, les autres qui meurent etc. Secondement, voir et considérer les trois Personnes

divines, comme sur leur siège royal ou sur le trône de la divine Majesté; elles regardent toute la surface et la sphère de la terre, et tous les peuples..." (Ex.Sp.106). Et plus loin : "Entendre ce que disent les Personnes divines : Faisons la rédemption du genre humain" (n. 107). Ce regard, dans la prière, est propre à orienter la question dans le sens le plus apostolique et à lui donner sa dimension la plus universelle.

On pourra, au long du discernement mais plus particulièrement pendant cette recherche préliminaire, reprendre les grandes méditations des Exercices. La méditation fondamentale, d'abord, dans sa première partie, pour considérer la fin ultime des attentes et des aspirations humaines en rapport avec la question qu'on se pose.Le péché, considéré sous son aspect collectif, afin de déceler les maux auxquels on veut porter remède, en nous et autour de nous. Le Règne, pour entendre une fois encore, à travers les appels des hommes, l'appel de Jésus Christ. Les Deux Etendards, pour situer notre question dans le "camp" de Jésus Christ et l'inscrire dans la ligne des Béatitudes.

C'est évidemment la prière qui mettra les participants dans cette attitude: temps forts et prière continue. Il ne s'agit pas d'attendre d'elle une révélation du contenu de la décision. La "volonté de Dieu" que cherche le discernement sera donnée comme le fruit mûr de la prière et de la réflexion conjuguées de tous et de chacun. Avant leurs mises en commun, les compagnons de 1539 passaient du temps à cette réflexion priée : "Nous y pensions et y réfléchissions pendant la journée; la prière nous était aussi un moyen de recherche" (n.2). Il s'agit, en effet, de confronter sa propre réflexion à la Parole de Dieu.

Il est également important que cette prière soit partagée. Entendons par là non seulement le partage du résultat de la prière, mais celui de la prière elle-même. Lorsqu'on sait que celui avec qui l'on n'est pas d'accord a prié la proposition qu'il émet, parce qu'on l'a entendu prier, il devient plus difficile de rejeter ce qu'il dit. Cela ne veut pas dire qu'on accepte immédiatement la proposition de l'autre, mais qu'on la respecte et que, de ce fait, on relativise la sienne propre. C'est le sens du

"présupposé" des Exercices : "Tout bon chrétien doit être plus prompt à sauver la proposition du prochain qu'à la condamner. Si l'on ne peut la sauver, qu'on lui demande comment il la comprend; et s'il la comprend mal, qu'on le corrige avec amour; et si cela ne suffit pas, qu'on cherche tous les moyens adaptés pour qu'en la comprenant bien, il se sauve" (Ex.Sp.22).

"Dans le contexte du discernement communautaire, écrit J.-C. Futrell, ce préambule signifie que tous doivent présupposer que la proposition d'un autre est fondée sur un vrai dévouement à la visée de la vocation commune, plutôt que de la condamner comme mal motivée, jusqu'au moment où, éventuellement, il y a une preuve du contraire. Concrètement, cela veut dire que chacun doit réellement écouter les propositions des autres comme si c'était la sienne propre, et que tous doivent faire l'effort sincère de comprendre les sentiments et les attitudes des uns et des autres"(1).

Pour assurer ces dispositions, la prière partagée semble d'autant plus efficace que notre époque vit douloureusement l'échec de tout autre langage comme au temps de Babel. Il ne suffit plus de parler la même langue pour être compris des autres. A peine lancé "sur le marché", chaque mot est usé comme une vieille pièce de monnaie dont on ne distingue plus l'effigie. Il faut donc trouver d'autres moyens d'expression pour communier. La prière, même si elle est faite de mots, exprime plus que les mots, car, avant même que les mots viennent aux lèvres, elle est déjà communion.

3. La récapitulation du passé

Il n'est pas de question nouvelle qui ne soit reliée au passé. Il n'est pas de décision qui n'opère un passage entre un avant et un après. Comme pour une élection personnelle, le discernement communautaire doit donc exercer la mémoire du groupe et en rassembler les données.

Cette nécessité repose d'abord sur une conviction de

---

(1) J.-C. Futrell, Prière et décision, Supplément à Vie Chrétienne, n.147, mai 1972, page 37

foi.Le Dieu de la Bible chemine avec les hommes dans l'histoire et les soutient "à main forte et à bras étendu". Les Psaumes ne se lassent pas de rappeler les "merveilles de Dieu" accomplies dans le passé - la création du monde, la sortie d'Egypte et le passage de la mer - pour assurer le peuple que ce que Dieu a fait jadis, il le fera de nouveau, "car éternel est son amour" (Cf Ps 136).Saint Ignace reprend la même démarche au début de la "contemplation pour obtenir l'amour" : "Me remettre en mémoire les bienfaits reçus : création, rédemption et dons particuliers. Peser avec beaucoup d'amour combien Dieu notre Seigneur a fait pour moi, combien il m'a donné de ce qu'il a; ensuite combien le Seigneur désire se donner lui-même à moi, autant qu'il le peut, selon son dessein divin" (Ex. Sp.234). L'action constante de Dieu dans le passé est la garantie de son action dans l'avenir. Or s'il est vrai qu'une décision spirituelle engage dans une action qui ne reposera pas seulement sur les forces humaines, le groupe doit s'assurer que Dieu sera à l'oeuvre dans l'action future comme il l'a été dans les actions passées.

La mémoire du groupe doit également s'exercer pour s'assurer que la question qu'il pose est bien enracinée dans sa propre histoire. Autrement, elle ne le concernerait pas, elle serait un rêve sans attache solide avec le réel. Même si la décision engage le groupe dans une voie nouvelle, cet enracinement jouera un grand rôle dans le discernement pour que la décision s'inscrive dans une continuité historique. On le voit clairement dans la manière dont les compagnons de 1539 ont répondu positivement à leur première question: "Puisque le Seigneur,pensions-nous avait daigné, dans sa clémence et sa bonté paternelle, nous unir en un groupe, pauvres hommes venus de pays si divers aux coutumes si différentes, nous ne devions pas briser l'unité de ce groupe, oeuvre de Dieu,mais plutôt continuer à l'affermir et à le stabiliser en ne faisant qu'un seul corps" (n.3). C'est donc en s'appuyant sur leur expérience passée qu'ils ont décidé de s'unir en un seul corps. Pourtant, la décision allait changer radicalement leur destin : ils avaient jusqu'ici constitué un groupe informel, ils devenaient un "corps", c'est-à-dire un organisme, une institution, un ordre religieux nouveau avec ses Constitutions, sa hiérarchie, ses liens organiques... Il n'empêche que c'est en s'appuyant principalement sur leur expérience

passée qu'ils ont choisi cette voie nouvelle. C'est que, si profonds que soient les changements, il y a toujours une continuité profonde.

Il s'agit donc, pour le groupe qui délibère, de rassembler les données de son histoire par rapport à la question qui se pose. Comment cette question a-t-elle germé, d'aussi loin qu'on puisse l'apercevoir, et comment est-elle venue à maturité au point de nécessiter cette délibération? Quels événements, quels changements ont conduit à la poser? Ces événements peuvent être intérieurs à la vie du groupe, par exemple, l'entrée de nouveaux membres ou le départ de plus anciens. Ils peuvent aussi être extérieurs, par exemple la situation politique du pays ou une intervention de la hiérarchie de l'Eglise etc... On se demandera comment ces événements ont été reçus et interprétés non seulement par les membres du groupe délibérant mais aussi par ceux dont il est responsable. Il faut voir également si la question n'est pas en contradiction avec les textes fondateurs (par exemple, les Principes Généraux des C.V.X.) non pour l'éliminer systématiquement si c'est le cas - car le mouvement de la vie ne doit pas être arrêté par les textes - mais pour examiner le problème avec plus d'attention et prévoir les conséquences éventuelles.

Enfin, l'histoire du groupe fait partie d'une histoire plus vaste qui est celle du Peuple de Dieu. Telles questions qui paraissent absolument nouvelles à une mémoire d'homme, ont en réalité des racines historiques plus profondes. Inversement, des coutumes qu'on croyait immémoriales sont en réalité d'institution récente. Les changements dans l'Eglise à la suite du Concile ont paru révolutionnaires, sinon profanateurs, à certains, alors qu'ils étaient un retour à une tradition plus lointaine que des coutumes récentes avaient enterrée. Pour cette exploration dans le passé lointain, l'avis d'experts peut apporter une aide au groupe et donner à la question des assises plus profondes. Plus la réponse sera fondée, plus elle sera crédible, surtout si elle engage dans un chemin nouveau.

Telles sont donc les données que le groupe doit rassembler comme des matériaux pour le discernement : les signes des temps, la perspective du salut universel, la ré-

capitulation du passé. On s'est borné à en faire un inventaire aussi complet que possible. Il s'agit maintenant de classer ces données. Pour reprendre l'image de la balance, utilisée par saint Ignace à propos de l'élection (Ex.Sp. 179), il s'agit de charger les plateaux...

* *
*

VII

LES PLATEAUX DE LA BALANCE

A partir des données rassemblées dans l'étape précédente, il s'agit maintenant de chercher les raisons qui vont peser dans un sens ou dans l'autre des parties de l'alternative que contient la question posée. Puisque nous avons déjà proposé un exemple précis de question, reprenons le au moment d'aborder cette nouvelle étape de la délibération : "Pour que les CVX deviennent plus conscientes du combat pour la libération des hommes, est-il préférable de promouvoir l'engagement politique, ou vaut-il mieux chercher un autre moyen?" Dans cet exemple, puisque l'autre moyen n'est pas précisé, il n'y a pas lieu de s'en occuper. On se bornera donc à chercher 1) les raisons qui sont en faveur de l'engagement politique; 2) les raisons qui vont contre cet engagement. Si l'autre moyen a été précisé, il doit alors être énoncé dans la question. Par exemple: "Pour que les C.V.X. etc., est-il préférable de promouvoir l'engagement politique, ou vaut-il mieux organiser des sessions de conscientisation?" Dans ce cas, il sera necessaire d'établir quatre listes de raisons : 1) pour l'engagement politique; 2) contre l'engagement politique; 3) pour les sessions de conscientisation; 4) contre les sessions de conscientisation... Nous allons voir, en suivant le modèle de la délibération de 1539, comment charger les plateaux de la balance, et comment effectuer la pesée.

La recherche des raisons

La façon dont les compagnons de 1539 ont cherché les raisons contre l'obéissance ou en faveur de l'obéissance mérite la plus grande attention. On lit au paragraphe 7 : "...nous décidâmes de nous rencontrer, tous préparés, le jour suivant, pour exprimer chacun les objections qui pour

raient être faites contre l'obéissance". Et plus loin: "un autre jour, nous discutions du point de vue contraire en présentant l'ensemble des avantages et des bienfaits de l'obéissance, inspirés à chacun par sa prière et sa méditation".

Ce texte appelle deux remarques: 1) il distingue nettement un temps pour les raisons contre et un temps pour les raisons pour; 2) tous et chacun des participants recherchent et proposent tour à tour les raisons contre, puis les raisons pour. Cette méthode est singulière par rapport à nos façons habituelles de poursuivre des discussions.

Dans tout débat, en effet, chacun a son point de vue, du moins ceux qui émettent une opinion. Et la pente naturelle est de défendre son point de vue avec des arguments et de l'éloquence. Il s'agit de faire en sorte que l'opinion qu'on défend l'emporte sur l'autre en ralliant un plus grand nombre d'hésitants, sinon d'opposants. Qu'on prenne une conversion de table ou une assemblée parlementaire, c'est, à peu de choses près, le même processus. Quand le débat est organisé, on prend la parole dans un ordre déterminé par le président de séance : un orateur prononce son discours préparé à l'avance, et donc sans tenir compte de ce que vient de dire son prédécesseur à la tribune. Du moins les choses se passent-elles dans l'ordre. Quand le débat est libre, on prend la parole pour contredire immédiatement le propos du précédent. Parfois, un duel s'engage, et les autres sont réduits à "marquer les points", privés de donner leur opinion. Ou bien, tout le monde parle en même temps, et ce qui était une discussion amicale dégénère en pugilat verbal où l'on a quelquefois l'impression que tous les coups sont permis...A la fin, on ne sait plus qui a dit quoi, on sait seulement que celui-ci est "pour" et celui-là "contre", et, de toute façon, personne n'a changé d'opinion. On passe au vote et c'est la majorité qui l'emporte, nullement ébranlée par les arguments opposés.

Il est évident que, parmi les compagnons de 1539, les uns étaient partisans de faire le voeu d'obéissance à l'un d'entre eux, les autres ne l'étaient pas. Sinon, ils n'auraient pas "passé bien des jours... sans que rien se présen

tât" qui les satisfît (n.5, début). Ils avaient donc, comme chacun de nous, leur idée sur la question. Mais, dans une délibération spirituelle, il ne s'agit pas de savoir qui est pour ou qui est contre, et pourquoi. Il s'agit de chercher ensemble "la volonté de Dieu", c'est-à-dire une "opinion" extérieure, en quelque sorte, à celle de chacun et même à celle du groupe? Il faut évidemment corriger le sens de cette épithète "extérieur", car justement la volonté de Dieu ne sera pas imposée de l'extérieur comme un dictat; elle ne sera pas à compter comme une voix de plus quand on dépouillera les bulletins de vote! Elle viendra du groupe lui-même, de sa recherche et de sa communion. Elle sera le fruit d'une liberté libérée en chaque personne et dans l'ensemble du groupe. Mais pour qu'il en soit ainsi, il est nécessaire que le groupe se soumette à une méthode de travail qui assure le maximum de liberté dans l'expression.

Cette méthode est tellement simple qu'on s'étonne qu'elle ne soit pas ordinairement appliquée. Puisqu'il s'agit de chercher une vérité qui, de prime abord, n'est ni en moi, ni dans l'autre ni dans le groupe, et qu'on ne veut pas faire triompher une opinion, on examinera les raisons aussi objectivement que possible. C'est-à-dire que tous vont d'abord se livrer à la recherche des raisons "contre" et on consacrera tout le temps nécessaire pour les mettre au jour. Ensuite, dans un second temps distinct, on fera de même pour les raisons "pour". Ce qui est important à noter ici, c'est que, même si je suis personnellement "pour", je vais, comme les autres chercher les objections. Inversement, dans le second temps, même si je suis personnelement "contre", je chercherai les arguments positifs.

C'est pour cette raison, sans doute, que la méthode n'est pas ordinairement appliquée. Car son intérêt n'est pas seulement de mettre de l'ordre dans le débat. Elle a une signification spirituelle, elle exprime même une loi fondamentale de la vie spirituelle, que saint Ignace énonce ainsi : "Chacun doit penser qu'il progressera en toutes choses spirituelles dans la mesure où il sortira de son amour, de son vouloir et de ses intérêts propres" (Ex. Sp. 189 b). Or mon opinion personnelle n'est-elle pas surtout l'expression de mon amour-propre, de mon vouloir et de mes intérêts? Le fait de chercher des raisons qui ne vont pas

dans le sens de mon opinion commence à me faire sortir de moi. Ainsi, la méthode proposée est-elle libératrice, non seulement parce qu'elle permet la plus grande liberté d'expression, mais plus encore, parce qu'elle oblige les participants à se délivrer de leurs préjugés et de leurs conditionnements.

Quant aux raisons elles-mêmes, elles sont à chercher parmi les données rassemblées dans l'étape précédente. On les retrouve dans les quelques exemples énoncés par le rédacteur de la Délibération de 1539 (n. 7). Signes des temps : parmi les objections faites à l'obéissance, on relève que la vie religieuse classique est mal considérée, à l'époque, par le peuple chrétien (qu'on se souvienne des sarcasmes d'un Rabelais!). Perspective du salut : l'obéissance, dit-on, réduira le nombre des candidats, "alors que la moisson est grande et qu'il y a pourtant peu de vrais ouvriers". En revanche, l'obéissance assurera l'efficacité apostolique, l'unité et le maintien du groupe. Récapitulation du passé : en considérant leur histoire récente, les compagnons observent que le choix de l'obéissance, qui les fait entrer dans une structure spécifique, les obligera peut-être à se soumettre à une règle de vie religieuse déjà existante, celle de saint Benoît ou une autre, du fait que Rome se montre réticente à de nouvelles fondations; et alors, disent-ils "tous nos désirs seraient frustrés".Mais en revanche, s'il n'y a pas d'autorité dans le groupe, il ne pourra se maintenir;"or, ceci va contre notre intention première" etc...

Dans la pratique, il sera avantageux de procéder ainsi. Dans un temps de réflexion personnelle, chacun fera la liste des raisons"contre" qui lui viennent à l'esprit.Puis le groupe se réunira et, à tour de rôle, chacun exprimera ses raisons. Elles seront inscrites sur une grande feuille de papier, pour être visibles de tous. On fera de même, dans un second temps, pour les raisons positives. Cet ordre peut d'ailleurs être inversé sans difficulté, l'essentiel étant que les deux moments soient distincts. Lorsque l'opération est terminée, on a devant les yeux deux tableaux (ou quatre si la question offre deux choix). Le moment est venu de peser ces raisons.

La pesée des raisons

Le paragraphe 8 de la Délibération de 1539 commence ainsi : "Bien des jours nous avons discuté dans les deux sens quantité de points concernant la solution du problème, pesant et examinant les raisons les plus sérieuses et les plus puissantes..."

En effet, dans le discernement spirituel, ce n'est pas le nombre qui fait le poids! Il ne suffit donc pas d'énumérer des raisons, il faut aussi les peser, c'est-à-dire éliminer celles qui sont sans valeur pour ne garder que "les plus sérieuses et les plus puissantes". Cette épreuve est redoutable pour le groupe qui délibère, si elle est menée honnêtement, car la pesée des raisons entraîne un examen qui va "sonder les coeurs". Aussi est-il nécessaire qu'elle soit faite dans un climat de prière, de vérité et de charité.

Chaque membre du groupe a donc devant lui, non plus les raisons qu'il a personnellement trouvées, mais toutes les raisons du groupe.Il doit maintenant s'exprimer, ainsi que tous les autres à tour de rôle, sur celles qu'il retient comme les plus sérieuses et celles qu'il considère comme plus futiles. C'est à ce moment-là que vont venir à la lumière les "motions" qui poussent chacun dans un sens ou dans un autre, et que le discernement va pénétrer à un niveau plus profond.Car il ne s'agit pas seulement de dire ce qu'on retient et ce qu'on élimine. Il faut aussi dire pourquoi, et que le groupe aide chacun à exprimer les motivations de son choix.

Pour reprendre l'exemple précité,supposons que, parmi les raisons "contre" l'engagement politique, on ait relevé celle-ci: "La politique va briser l'union de nos communautés". L'un des participants estime que cette raison est la plus sérieuse. Le groupe doit alors lui demander pourquoi il émet cet avis. Il répond en développant une conception des CVX axée sur l'aide spirituelle qu'elles apportent à leurs membres dans le respect absolu de leur liberté.Si le groupe pousse l'interpellation, il demandera ce que signifie ce "respect absolu de la liberté". Alors viendront au jour, peut-être, des choses qui n'étaient pas avouées: horreur des conflits, préservation d'un domaine réservé qui

est précisément celui des attachements à des intérêts personnels, de famille ou de classe sociale...Un autre, relevant parmi les raisons "pour" le mot de Pie XII sur la politique "forme supérieure de la charité", veut donner à cette raison une valeur contraignante. Mais si on lui demande comment il conçoit l'engagement politique dans les C.V.X., il sera peut-être conduit à reconnaître qu'il s'agit d'un seul type d'engagement, le sien, et donc qu'il y a en lui une certaine intolérance et un sectarisme qui sont en contradiction avec le propos de Pie XII.

Qu'on ne se méprenne pas sur le sens de cette interpellation : elle n'est pas un interrogatoire pour amener à des aveux. Elle est l'aide que les membres d'un groupe peuvent se donner mutuellement pour découvrir la source cachée des raisons que nous avançons pour justifier nos options personnelles. Elle aide aussi le groupe comme tel dans la mesure où ses membres, cherchant à faire la lumière en eux, reconnaissent que la vérité qu'ils cherchent ensemble ne peut jaillir du conflit de leurs motivations opposées mais plutôt de l'effort qu'ils font pour "écarter d'eux-mêmes tous les attachements désordonnés" (Ex.Sp. 1) et se livrer plus totalement à la lumière et au souffle de l'Esprit. Quel que soit le nombre et la valeur des raisons, le groupe se trouve en face d'elles dans la disposition requise, selon saint Ignace, pour faire élection "Je dois me trouver comme l'aiguille d'une balance pour suivre ce que je sentirai davantage à la gloire et à la louange de Dieu notre Seigneur" (Ex.Sp. 179).

La conversion de l'intelligence

Cet équilibre de la balance, qui est l'indifférence ignatienne, exprime la conversion de l'intelligence. Elle ne se traduit pas forcément par un changement d'opinion, mais par l'humble reconnaissance que notre opinion n'est pas le fuit d'un raisonnement pur de tout sentiment et de tout préjugé.

Quand un groupe délibère en vue d'une décision qui va l'engager dans une action nouvelle, l'un des sentiments qui se manifeste avec la plus grande violence est la peur, plus précisément la peur de perdre quelque chose et surtout la peur de se perdre, l'angoisse de mourir. Il n'est

pas mauvais d'éprouver cette peur à certains moments. Elle est le signe que l'irruption du Seigneur en nous, par le moyen de la parole et de l'interpellation des autres, ne peut rester sans effet. L'évangile de Marc, en particulier, témoigne de la frayeur qui, dès l'abord, saisit ceux qui se sont trouvés en présence de Jésus. Dans la délibération communautaire, elle est le signe que le groupe a dépassé le niveau intellectuel où se maintiennent souvent nos discussions. On ne peut l'éprouver, en effet, que si la question et son enjeu sont passés "de la tête au coeur".

Cependant il serait malsain que la peur devienne paralysante : trouble et inquiètude sont les manifestations de l'Adversaire qui veut bloquer le progrès spirituel des personnes et du groupe. C'est pourquoi ce temps du discernement doit être vécu dans la prière personnelle et communautaire, et une prière orientée vers la confiance, pour recevoir "le courage et la force qui diminue et supprime tous les obstacles, afin que l'on marche de l'avant" (Ex. Sp. 315). Grâce à cette prière confiante, les participants en viennent à "se rendre indifférents" à la peur elle-même, et c'est alors que les raisons peuvent être pesées selon leur vraie valeur.

Dans la pratique, de même qu'on a affiché aux yeux de tous la liste des raisons "pour" et "contre", on préparera deux autres tableaux où seront inscrits les résultats de cette pesée, l'un exprimant la critique des raisons "pour", l'autre, celle des raisons "contre". Ces quatre tableaux seront la synthèse du travail accompli. C'est en les considérant à la lumière de Dieu qu'on s'acheminera vers la décision.

Mais auparavant, nous devons revenir un peu en arrière, pour considérer les "incidents de parcours" qui peuvent se produire dans la délibération, comme ce fut le cas en 1539 (Cf. Délibération n.4,5,6,).

* *
*

VIII

LE SOUFFLE DES ESPRITS

A lire le compte-rendu de la Délibération de 1539, on voit que les deux questions posées successivement ont été résolues de manières bien différentes. Autant la première (n.3) semble l'avoir été dans une ambiance d'allégresse et d'unanimité, autant pour la seconde (n.4 et suivants), il a fallu beaucoup de temps, de fatigue, de recherche laborieuse après un moment de crise dans le groupe. Il faut nous arrêter sur cette différence, afin de considérer comment peuvent être appliquées, dans une délibération communautaire, les règles de l'élection et les règles du discernement des esprits énoncées dans les Exercices (n. 175-188 et 314-336).

Consolation et unanimité

Le paragraphe 3 de la Délibération ne mentionne pas de débat entre l'énoncé de la première question et son résultat. On devine cependant qu'il s'est passé un certain temps entre les deux: "Nous finîmes par trancher affirmativement". Viennent ensuite les raisons positives qui ont motivé la décision.

Il semble qu'on soit en présence de ce que saint Ignace exprime dans le "second temps" de l'élection. Le premier, on s'en souvient, est une motion immédiate qui fait que, "sans douter ni pouvoir douter, l'âme fidèle suit ce qui lui est montré" (Ex. Sp. 175). Le fait même qu'il y ait délibération exclut ordinairement ce cas pour un groupe, encore que le jour de la Pentecôte, les Apôtres aient été "mus" de cette manière, et que l'adage populaire "vox populi, vox Dei" ait justifié l'élection spontanée de saint Ambroise comme évêque de Milan.

Le second temps de l'élection n'est pas si exceptionnel dans un groupe délibérant. "Quand on reçoit beaucoup de lumière et de connaissance par l'expérience des consolations et des désolations, et par l'expérience du discernement des esprits" (Ex.Sp. 176). C'est une telle expérience qui semble avoir dicté la décision relative à la première question des compagnons d'Ignace. En effet, la raison principale qu'ils avancent n'est qu'une récapitulation de leur expérience passée: "Puisque le Seigneur, pensions-nous, avait daigné, dans sa clémence et sa bonté paternelle, nous unir en un groupe, pauvres hommes venus de pays divers aux coutumes si différentes, nous ne devions pas briser l'unité de ce groupe, oeuvre de Dieu,mais plutôt continuer à l'affermir et à la stabiliser en ne faisant qu'un seul corps". Derrière ces mots, il faut lire l'histoire de dix années de compagnonnage, depuis ce jour de septembre de 1529 où Inigo de Loyola pénètre dans la chambre du collège Sainte Barbe où se trouvent déjà Pierre Favre et François Xavier. Il faut rappeler les entretiens spirituels des dimanches parisiens dans les jardins de la Chartreuse de Vauvert, et la radieuse matinée du 15 août 1534 à Montmartre où les sept premiers compagnons se lient au Seigneur Jésus Christ, pour un projet commun. Et leurs retrouvailles à Venise, et leur arrivée à Rome au printemps de 1538, un an avant cette délibération.

En relisant cette histoire, ils perçoivent les signes des consolations que Dieu leur a procurées pour persévérer dans leur entreprise. Il y entre des sentiments humains : l'amitié partagée et la joie fraternelle dont témoignent les premiers récits; mais une joie dynamique qui pousse à entreprendre et qui met en route, comme la Vierge Marie après l'Annonciation ou les Apôtres après la Résurrection. Tout cela fondé sur une "augmentation de foi, d'espérance et de charité" (Ex.Sp.316), éprouvée sous forme de confiance, de désir et de volonté "de réaliser de grandes entreprises difficiles".

D'après ces signes lus dans leur histoire, ils prennent la décision d'affermir et de stabiliser leur unité en ne formant qu'un seul corps. Le compagnonnage d'amitié risque de pâtir à cause de l'organisation devenue nécessaire. Mais la décision est dans la ligne de leur projet qui n'a jamais été, à proprement parler, de former un groupe d'a-

mis, mais de se mettre au service de l'Eglise pour l'amour de Dieu et des hommes. Là est la continuité entre l'avant et l'après de leur décision, comme la suite la confirmera. Les Constitutions de la Compagnie de Jésus seront écrites à partir de cette intuition fondamentale: être unis, former un corps pour assurer une plus grande efficacité à la mission partout dans le monde, mais là surtout où se manifestent les besoins les plus urgents et où l'on espère le bien le plus universel et plus durable.

Quant à la manière dont cette décision a été prise, elle est en fait celle qu'Ignace préférait parce qu'elle avait été pour lui la première lorsque, convalescent à Loyola, il repérait déjà le mouvement des "esprits" en lui, à partir des sentiments qu'il éprouvait. Le critère est celui de la consolation, telle que la définissent les Exercices et qui, dans une délibération communautaire, se manifestera ordinairement par l'unanimité. En effet, de même que dans une élection personnelle, le critère ultime est la paix et la joie, qui signifient la fin du combat entre les forces adverses, l'unification du coeur et la concentration du désir vers une réalisation concrète, de même, dans un groupe, lorsqu'on sent que les débats, et parfois les combats ont pris fin, résolus dans un accord qui n'est pas une motion de synthèse faussement réconciliatrice,mais une décision d'action où tous se retrouvent et sont décidés à agir, c'est finalement le même critère de la consolation... Le groupe sent que la décision lui a été donnée comme une grâce.

Cependant, sauf si elle est "sans cause" et donc signe d'une action directe du Créateur (Ex.Sp.330) ainsi que cela se produit dans le premier temps de l'élection, il n'est pas toujours sûr que la consolation vienne de Dieu. C'est pourquoi une confirmation sera nécessaire,comme l'indique le rédacteur de la Délibération à la fin de ce paragraphe : "Nous n'avançons rien de notre propre inspiration ou de notre propre chef, mais seulement ce que le Seigneur nous a inspiré et que le Siège Apostolique a confirmé et approuvé." Nous aurons à revenir sur cette double confirmation intérieure et extérieure.

Le temps de la désolation

La seconde partie de la Délibération de 1539 s'est dé

roulée bien différemment, et elle a commencé assez mal.

La question posée était dans la suite logique de la première réponse:puisqu'on avait décidé de former un corps quelle charpente allait-on lui donner, quelle serait la colonne vertébrale qui maintiendrait la cohésion de ce corps plus précisément, l'obéissance des membres du corps à l'un d'entre eux serait-elle cette colonne vertébrale? Quoique secondaire, la question était importante pour concrétiser la première décision. Mais plus on s'éloigne du but en essayant de préciser les moyens, plus l'accord devient difficile.

Dans le cas présent, il y avait sans doute plusieurs moyens possibles : la décision de l'obéissance ne s'imposait pas, et, au moment de décider, les compagnons diront seulement: "Il vaut mieux...", et non "Il est nécessaire". D'autre part, l'obéissance soulevait des objections sérieuses, comme on le voit au paragraphe 7. Sans compter que pour les compagnons, cette pratique était nouvelle : sans doute, dans la grande tradition monastique, s'étaient-ils exercés à obéir à l'un d'entre eux, à tour de rôle, mais dans le but de soumettre leur volonté propre, sans penser à faire de l'obéissance un principe de gouvernement; les décisions étaient prises en commun.

La perspective d'un tel changement et les objections qu'il soulevait ont provoqué dans le groupe une sorte de blocage. Y eut-il un affrontement? Le texte ne le dit pas. Il s'agit plutôt d'une impasse, entraînant un découragement: "Nous avions passé bien des jours à prier instamment et à réfléchir sans que rien se présentât qui satisfît nos coeurs..." (n.5). Ils ne voient plus clair, et ce phénomène entraîne d'autres troubles qui affectent toute la personalité. Cet état n'est pas sans rapport avec ce que saint Ignace dit de la <u>désolation</u> dans les <u>Règles du discernement des esprits:</u>

"J'appelle désolation tout le contraire (de la consolation). Par exemple, ténèbres de l'âme, trouble intérieur, motion vers ce qui est bas et terrestre, inquiètude devant les diverses agitations et tentations, qui pousse à perdre confiance, sans espérance, sans amour; l'âme s'y trouve toute paresseuse, tiède, triste et comme séparée de son

Créateur et Seigneur" (Ex.Sp.317). En essayant de synthétiser cette description, on peut parler de deux sentiments dominants dans la désolation : 1) le sentiment que la personnalité est comme disloquée, désintégrée; n'ayant plus de points de repère ("ténèbre de l'âme"), on est comme un aveugle inexpérimenté, qui se laisse guider par des sensations multiples sans pouvoir trouver son chemin (trouble, motion vers ce qui est bas, inquiètude, agitation, tentations); se heurtant à tous les murs, il finit par perdre confiance et se renfermer sur lui-même sans pour autant parvenir à se retrouver. 2) L'autre sentiment dominant est celui de la séparation: comme Jésus à Gethsémani, on éprouve un isolement mortel, comme séparé de Dieu et des autres. Personne ne vient à notre secours, ceux sur qui l'on pouvait compter sont comme endormis, et Dieu est muet.

Un phénomène semblable peut se produire dans le groupe lorsque la délibération n'avance plus parce qu'on ne voit plus clairement le chemin.

1) Le groupe se disloque et se désintègre. Aux "motions vers ce qui est bas et terrestre" correspondent les réactions épidermiques : sympathies et anthipaties naturelles reprennent le dessus; on assiste à la formation de clans, de groupes de pression; les rencontres de couloir, les apartés se multiplient, où l'on cherche à constituer des majorités contre des minorités; on fait appel au sentiment et au ressentiment pour gagner des voix. Tout cela crée de "l'agitation": on se démène, on se désintéresse de l'assemblée qui se met à parler d'autre chose, parce qu'on sent que l'essentiel se passe dans les coulisses.Et comme on se rend compte que cette agitation ne même à rien, on perd confiance: "A quoi bon cette réunion? Nous avons autre chose à faire!" Souvent aussi l'agressivité se déchaîne contre ceux qui ont convoqué l'assemblée et organisé la délibération. Puisqu'il faut des responsables, on s'en prend aux organisateurs, on les accuse d'avoir entraîné le groupe dans une impasse et de l'avoir manipulé...

2) Le groupe et les membres s'isolent et se séparent. Il s'était mis à la tâche avec enthousiasme, dans l'espoir de résoudre un problème que chacun prenait à coeur. Même si l'accord n'était pas réalisé, tous étaient décidés de trouver un chemin. Et voici que chacun se retrouve seul; ses

tentatives pour aller trouver les autres échouent tour à tour, parce qu'on ne cherche plus la vérité dans l'unité, mais qu'on veut seulement faire triompher sa vérité et recueillir des suffrages, non les coeurs. Et de même que chaque membre s'isole, le groupe lui-même s'enferme. Il perd de vue ce qui l'a mis en route, et qui était le désir de servir mieux. Il perd de vue le sens de l'universel qui donnait à sa question les dimensions du monde à sauver. Perdu dans la "cuisine électorale", il ne voit plus la mission...

Bien qu'ils ne soient pas arrivés à ce point de dislocation et de séparation, c'est le danger qui menace les compagnons de 1539. Mais sans doute se souviennent-ils de la recommandation des Exercices : "Dans la désolation, il ne faut pas changer nos décisions premières; par contre, il est excellent de nous changer nous-mêmes vigoureusement face à cette désolation" (Ex.Sp.319). C'est ce qu'ils vont faire.

Le courage de s'arrêter

"Nous changer nous-mêmes vigoureusement, par exemple en nous ancrant davantage dans l'oraison, la méditation. l'examen rigoureux..." Ce qui est visé ici, c'est la restructuration, la réunification de la personne. L'évaluation et les décisions rapportées aux paragraphes 5 et 6 de la Délibération de 1539 visent le même but pour le groupe: "Comme pour résoudre cette question nous avions passé bien des jours à prier instamment et à réfléchir sans que rien se présentât qui satisfît nos coeurs, nous mîmes notre espoir dans le Seigneur et commençâmes à discuter entre nous de quelques moyens de résoudre plus heureusement notre doute" (n.5).

Plus remarquable que les moyens qui vont être adoptés est le courage de s'arrêter. Rien n'est plus facile, quand on "tourne en rond", que de continuer à tourner. Même si l'on est mécontent de tout et de tous, c'est la solution de facilité et on finit par y prendre un certain plaisir pervers. Ce n'était pas le cas des compagnons. Il leur fallut néanmoins du courage pour dominer en eux l'impatience de réussir afin de se remettre dans une disposition d'accueil. Ainsi s'instaure une nouvelle délibération au sein

de la délibération, afin de pouvoir la reprendre.

Ils envisagent en premier lieu des solutions radicâles: retraite dans un ermitage, délégation de trois ou quatre, ou poursuite de la délibération à Rome (n. 5). Ils choisissent cette troisième solution, qui va bien dans le sens de la recommandation des Exercices: "...ne rien changer à nos décisions premières". Ils le font pour deux raisons dont la première ("éviter les racontars") traduit le sentiment de suspicion qui règnait dans certains milieux romains vis-à-vis d'un groupe qui bousculait les habitudes. La seconde raison paraît beaucoup plus actuelle : c'est le primat de la mission qu'ils sont en train d'accomplir. S' ils étaient tentés de perdre de vue la fin qu'ils se proposaient, les voilà resitués!

Mais, demeurer à Rome, n'est-ce pas revenir au même point? Non, car il s'agit maintenant de prendre les moyens qui vont "nous changer vigoureusement nous-mêmes". "Le second moyen dont nous commençâmes à discuter pour trouver le chemin de la solution fut de proposer à tous et à chacun de réaliser en son âme les trois dispositions suivantes". Elles sont typiquement ignatiennes et valent en tout état de cause pour toute délibération communautaire.

1) L'indifférence."Chacun se préparerait et s'appliquerait si bien à la prière, au saint sacrifice et à la méditation que tous ses efforts iraient à trouver joie et paix dans l'Esprit Saint sur le sujet de l'obéissance,en travaillant autant qu'il le pourrait à incliner sa volonté davantage à obéir qu'à commander, si devait s'ensuivre une gloire de Dieu égale et une égale louange de sa Majesté". Cette résolution suppose que les compagnons ont décelé le présupposé ou le préjugé qui donne naissance aux raisons prétendues objectives. Il peut s'agir d'une certaine répugnance à obéir à quelqu'un qui, jusqu'alors, avait été un égal, ou simplement du secret désir de commander aux autres. Pour vaincre cette répugnance ou ce désir désordonné, il n'est que de recourir à une prière orientée en sens contraire : "Lorsque nous sentons quelque attache ou quelque répugnance contre la pauvreté, notent les Exercices, lorsque nous ne sommes pas indifférents à la pauvreté ou à la richesse, il est excellent, pour étouffer cette attache désordonnée, de demander dans les colloques (même si cela va contre la

chair) que le Seigneur nous choisisse pour la pauvreté affective, et même de le vouloir, de le demander et de l'implorer, pourvu que ce soit le service et la louange de sa divine Bonté" (Ex.Sp.157). C'est le "coup de pouce" nécessaire pour rétablir l'équilibre de l'indifférence.

2) Le respect des personnes. "Aucun compagnon ne parlerait de la question à un autre compagnon ni ne lui demanderait ses raisons; ainsi personne ne serait influencé par le sentiment d'autrui et n'inclinerait plus à obéir qu'à ne pas obéir ou inversement, mais chacun rechercherait uniquement ce que la prière et la méditation lui aurait fait apparaître comme plus profitable". Il s'agit ici d'éviter les conversations de couloirs où se nouent les intrigues, les groupes de pression, les constitutions de majorité. Le discernement se fait d'abord dans l'âme et la conscience de chacun en présence de Dieu, et c'est au grand jour qu'on manifeste les raisons trouvées et les motions éprouvées.

3) L'espace de liberté. "Chacun se considérerait comme personnellement étranger à notre groupe et comme s'il ne devait jamais y être reçu; voyant ainsi les choses, aucun sentiment ne le portera à penser et à juger davantage d'une manière, mais pour ainsi dire comme un étranger, il fera connaître librement son avis". De même que, dans l'élection personnelle, Ignace conseille d'imaginer "un homme que je ne connais pas" et de considérer "ce que je lui dirais de faire et de choisir" (Ex.Sp.185), il paraît nécessaire dans le discernement, de prendre quelque recul par rapport au groupe et de créer ainsi l'espace de liberté où il devient possible de considérer sereinement la question.

Ces dispositions surprendront sans doute ceux qui pensent, un peu rapidement parfois, que la lumière doit venir du dialogue et non du soliloque, de la confrontation avec les autres et non du débat intérieur. Elles leur paraîtront, dans ce contexte communautaire, marquées par un individualisme qui ne correspond ni à la méthode de la délibération, ni même à la pédagogie des Exercices qui est fondée plus sur la relation à Dieu que sur l'entretien avec celui qui propose les Exercices et accompagne le retraitant.

A ce sujet, il faut faire deux remarques. La première

c'est que ces dispositions sont prises justement quand le groupe est devenu incapable de dialoguer avec fruit,et qu' il se trouve bloqué dans son cheminement justement à cause du manque d'indifférence des personnes et du manque de liberté dans le groupe. Elles ont pour but, en remédiant à ces défauts, de mettre fin à la crise : pour que le groupe existe, et dans l'intérêt du groupe, il faut que les personnes existent pleinement en liberté, qui seule permet l'ouverture à l'Esprit Saint. La restructuration du groupe passe par la restructuration des personnes. Qui, en effet, désire-t-on retrouver? Un homme ou une larve? Des êtres libres ou des pantins? Le fait que les personnes se soient ressaisies en face de Dieu et de leur vocation permet de venir à bout de l'isolement où l'on se sentait enfermé, et ainsi, de vaincre le second effet de la désolation.

C'est effectivement ce qui s'est passé pour les compagnons, ainsi que nous l'avons vu au chapitre précédent. Il reste à voir maintenant comment, dans cet équilibre de l' indifférence, on s'achemine vers la décision.

* *
*

IX

LE POIDS DE LA GLOIRE

L'histoire de la délibération touche à son terme quand les participants sont parvenus à l'indifférence, autant qu'il est possible, par rapport à l'alternative qui est posée dans la question. Ils ont inventorié, examiné et pesé tour à tour les raisons contraires. Ils ont cherché en eux-mêmes et les uns par les autres, dans la prière et l'interpellation, l'origine des motions qui les poussaient ou les attiraient dans un sens ou dans l'autre. Ils ont peut-être éprouvé, en eux-mêmes et collectivement, des moments très intenses de consolation ou de désolation; se gardant d'en tirer des conclusions immédiates, ils ont néanmoins noté l'expérience et, dans le cas de la désolation ils ont pris les dispositions nécessaires pour y faire face: la restructuration des personnes à entraîné la restructuration et le rassemblement du groupe, et les voici décidés comme au premier jour "à trouver un chemin pleinement dégagé" (n.1). Ils sont maintenant, en face du donné des raisons et des motions et du donné de l'histoire qu'ils ont vécue, comme l'aiguille de la balance.

L'indifférence ne signifie pas qu'ils ont renoncé à leur opinion ni qu'ils ont fait table rase de leurs passions. A supposer qu'une telle disposition soit possible, serait-elle efficace? Aucune décision ne peut être prise qu'à la suite d'un jugement personnel et ne peut devenir opérante que si elle est le fruit d'une passion dominante. l'indifférence, en fait, réalise pratiquement et autant qu'il est possible une double disposition:

1. Chacun est disposé, dans son coeur, à ne vouloir pas plus ceci que cela tant qu'il n'aura pas senti que c'est

la plus grande gloire de Dieu qui exige ceci plus que cela

2. Chacun est disposé, par rapport au groupe, à faire sienne, même contre son jugement propre, la décision qui sortira du groupe et, pour la suite, à mettre tout en oeuvre pour que cette décision soit exécutée.

C'est en définitive le poids de la gloire de Dieu qui fera pencher l'un des plateaux de la balance, conduisant les participants en face de la croix du Christ où l'ultime jugement est prononcé par une décision amoureuse.

La gloire de Dieu

"Pour une gloire de Dieu plus grande": on reconnaît la formule chère à saint Ignace, que la Compagnie de Jésus a choisie pour devise : "Ad majorem Dei gloriam". Elle ne prétend pas ajouter quelque chose à Dieu, mais elle est le moteur d'une action humaine visant à faire connaître à un plus grand nombre d'hommes qui est le Dieu de Jésus Christ et quel est son dessein de salut. Elle résume les premiers mots du Notre Père: "Fais-toi reconnaître comme Dieu, fais venir ton Règne, fais se réaliser ta volonté", dans la mesure où tu veux bien nous choisir pour accomplir ce dessein.

Les Exercices évoquent sans cesse cette perspective, et surtout quand approche l'élection: "Choisir ce qui peut contribuer davantage à la gloire de la divine Majesté" (n. 152) - "étant égales la louange et la gloire de la divine Majesté" (n.167) - "suivre ce que je sentirai être davantage à la gloire et à la louange de Dieu notre Seigneur" (n. 179) - "demander à Dieu notre Seigneur qu'il veuille mouvoir ma volonté et me mettre dans l'âme ce que je dois faire par rapport à l'objet proposé, qui soit davantage sa louange et sa gloire" (n. 180) - "considérer ce que je dirais (à un homme que je ne connais pas) de faire et de choisir pour une plus grande gloire de Dieu notre Seigneur (n. 185) - "on ne voudra ni ne cherchera rien d'autre que, en tout et partout, une plus grande louange et une plus grande gloire de Dieu notre Seigneur" (n. 189). Familiers de telles expressions, les compagnons de 1539 les reprennent quand ils envisagent le but ultime de leur délibération: "faire servir tout ce qui est nôtre à sa louange, à

son honneur et à sa gloire" (Délib.n.1).

Relevons deux points dans cette manière de parler :

1) L'usage du comparatif : "gloire de Dieu plus grande" et "davantage". La gloire de Dieu, comme tous les attributs divins, est quelque chose d'absolu et on ne peut y ajouter ni retrancher. Le comparatif ne se rapporte qu'à l'action humaine orientée vers la gloire de Dieu, et à son résultat, qui sont toujours relatifs et contingents.Il n'est pas inutile au moment de prendre une décision, puis de la formuler, de se souvenir que celle-ci sera toujours de l'ordre du moyen, afin de ne rien figer dans la dynamique d'un mouvement ultérieur, qui exigera peut-être de remettre en question cette décision prise à un moment donné. Ayant reconnu qu'elle a sa valeur pour "ici et maintenant" on se gardera de lui donner une formulation qui donnerait à entendre qu'elle vaut pour "toujours et partout". Des énoncés de décisions du type "il faut absolument.., il sera absolument nécessaire" seraient une marque d'orgueil de l'esprit; ils engendreraient chez les autres, à tort ou à raison, le soupçon de sectarisme, d'opiniâtreté, de volonté de domination, d'abusive certitude de soi. Modestement les compagnons de 1539 ont conclu qu'il était préférable".

Mais la modestie de l'expression n'exclut pas, bien au contraire, l'ambition la plus large. C'est aussi la signification du comparatif d'ouvrir une perspective illimitée par rapport au but qu'on poursuit. Si la gloire de Dieu doit être plus grande, et si tel est le but visé par la délibération, il apparaîtra qu'aucun moyen pris pour atteindre ce but ne permettra de l'atteindre absolument; mais que, par comparaison de deux moyens envisagés, on choisira celui qui permet de "contribuer davantage" à la gloire de Dieu. Ainsi, d'une part, on ne pourra jamais se satisfaire totalement de la décision prise parce qu'elle n'est qu'un moyen encore très éloigné du but, mais d'autre part, on sera heureux d'avoir choisi le moyen qui nous en rapprochera davantage.

2) Le verbe "sentir": "Suivre ce que je sentirai être davantage à la gloire et louange de Dieu notre Seigneur", dit saint Ignace. Est-ce donc un sentiment, personnel ou collectif, qui va emporter la décision? Non, car le sens

de "sentir" dans le vocabulaire ignatien est beaucoup plus complexe. Il implique une connaissance, mais, comme dit J.-C. Futrell, "une connaissance éprouvée, fondée sur la réaction des sentiments humains à la réflexion faite sur les divers éléments fournis par une situation concrète" (1). C'est, pour simplifier, le résultat de la confrontation menée tout au long du discernement entre les "raisons" et les "motions".

Tout homme, s'il en reçoit la grâce, peut être saisi par le sentiment de la gloire de Dieu, comme Isaïe ou Paul. Avec ou sans images accompagnant ce sentiment, il peut tomber en adoration devant la Majesté divine. C'est un don gratuit qu'on ne peut exiger, mais auquel on peut se disposer par la prière, une prière silencieuse et attentive à la gloire de Dieu. C'est elle en effet qui met la volonté en mouvement, par le sentiment très intense qu'elle produit, et qui fait dire comme Isaïe : "Me voici! Envoie-moi" (Is. 6,8).

Mais pour savoir où aller, quand les chemins sont divergents, c'est aussi la gloire de Dieu qui doit être déterminante. Habitués à l'usage de critères intellectuels ou sensibles, nous avons peine à imaginer que la gloire de Dieu puisse servir de critère pour un choix bien précis. Mais, rappelons-le, il s'agit ici de la gloire de Dieu sur notre terre. C'est pourquoi Ignace pose une sorte d'équation qui, elle, offre un critère très concret : "Plus le bien est universel, dit-il, plus il est divin". Autrement dit, la plus grande gloire de Dieu, c'est le bien plus universel qu'on peut attendre d'une option. Il faut relire le passage des Constitutions de la Compagnie de Jésus où sont présentés quelques principes de discernement pour le choix des missions, concernant le lieu, le travail à faire, les personnes à envoyer, les modalités de l'envoi, la durée de la mission (Constitutions, 7e partie, nn.622-626) (2).

---

(1) Op.cit. p. 30

(2) Cette lecture risque de déconcerter un lecteur qui manquerait du sens historique nécessaire pour estimer un texte évidemment daté. Dans la conception socio-politique de l'époque d'Ignace, le bien le plus universel paraissait

(suite p. 77)

Sous tous ces aspects le critère est celui du bien le plus universel attendu de l'entreprise projetée, parce que, pour saint Ignace, il est plus "divin". C'est pourquoi d'ailleurs, il n'est pas seulement quantitatif : s'il est important de viser le nombre de personnes ou d'institutions qui pourront être atteints, il ne l'est pas moins de considérer la qualité de ce bien espéré; par exemple, le critère de la durée (universalité dans le temps); ou l'urgence qui obligera à s'attaquer au point où le besoin est le plus immédiat pour enrayer la progression d'un mal qui deviendrait autrement plus universel. Le plus universel, le plus durable, le plus urgent, voilà des critères qui sont à notre portée pour choisir, entre deux voies, laquelle est la meilleure. Confrontés au sentiment éprouvé de la gloire de Dieu dans la prière, ils indiqueront avec la plus grande certitude ce qui contribuera à une gloire de Dieu plus grande.

Le moment crucial

Le critère du bien le plus universel conduit les participants d'une délibération spirituelle au lieu où s'est opéré le jugement universel de l'Amour, c'est-à-dire à la Croix.

(suite de la p. 76)
mieux assuré par "l'aide spirituelle apportée à des gens de haut rang ou qui exercent des fonctions publiques (qu'ils soient gens du monde, comme les princes, les seigneurs les magistrats, les juges, ou gens d'Eglise comme les prélats),ou à des personnes plus éminentes par leur savoir et leur autorité" (n.622). Dans cette ligne, il faut reconnaître que la Compagnie de Jésus s'est peut-être trop donnée au service des élites de la société. La phrase précédant ces lignes aurait permis un réajustement progressif aux mutations de l'histoire : "Le bien étant d'autant plus divin qu'il est plus universel; on doit préférer les personnes et les lieux dont le progrès permettra au bien de s'étendre à beaucoup d'autres qui se trouvent sous leur influence et leur autorité". La 32e Congrégation Générale a pris une conscience plus vive de ces mutations en discernant le bien le plus universel dans la promotion de la justice et le travail avec les pauvres, c'est-à-dire d'une façon générale, avec ceux qui sont plus porteurs ou plus démunis d'espérance.

Le schéma de la décision, ce croisement de deux lignes qui divisent notre temps entre un avant et un après parce qu'il est traversé par une proposition à laquelle nous avons à répondre oui ou non, n'a-t-il pas cette forme de la croix? Et la décision est, elle aussi, le résultat d'un jugement, non entre le bien et le mal, mais entre la proposition faite et la réponse que nous apportons pour un meilleur service. Comme à la croix, c'est un jugement de l'amour.

De quoi s'agit-il à ce moment crucial de la délibération? De reconnaître en Jésus crucifié l'auteur du bien universel, en ce lieu où l'Amour "se met dans les actes plus que dans les paroles, et consiste en une communication mutuelle, c'est-à-dire que l'amant donne et communique à l'aimé son bien" (Ex.Sp.230-231). Dans l'Evangile, ce moment crucial est celui de la confession de Césarée, qui a son équivalent à la fin du 6e chapître de Jean : "Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant" (Mt 16,16) - "A qui irions-nous? Tu as les paroles de la vie éternelle; et nous avons connu que tu es le Saint de Dieu" (Jn 6,68).

Un jour, nous avons entendu l'appel de Dieu à reconnaître et à suivre le Christ. Comme Pierre, il nous est sans doute arrivé de revenir en arrière quand Jésus a parlé de sa Passion, et, peut-être, de la renier. Mais ce qu'une fois nous avons reconnu demeure, parce que nous avons eu la confirmation que cette décision de connaître, d'aimer et de suivre Jésus Christ n'était pas venue de nous, mais de la révélation du Père: "Tu es heureux, Simon fils de Jonas, car ce n'est pas la chair ni le sang qui t'ont révélé cela, mais mon Père qui est aux cieux" (Mt 16, 17). Cette confirmation nous a mis dans la paix : une certitude quant à la vérité de notre choix, au sein d'une totale incertitude quant aux conséquences de ce choix. Il n'était question que de "suivre",mais nous avions confiance.

Le discernement actuel consiste à comparer notre recherche d'aujourd'hui à la certitude de paix éprouvée alors. Cette paix n'a rien à voir avec la tranquillité et l'inertie, précisément parce qu'elle est le fruit de cette confrontation. Toute décision spirituelle, en effet, est une Pâques, un passage par la mort pour s'ouvrir à une

vie plus abondante. Cela se vérifie de toute décision humaine: celui qui choisit élimine ce qu'il ne choisit pas. Il sacrifie cette autre possibilité qui, sans doute, ne manquait pas d'attrait. C'est pourquoi la paix du coeur, au moment de la décision, peut être accompagnée d'une très vive répugnance quand on considère ce qui est sacrifié.

Mais il ne s'agit pas de chercher la croix ailleurs que dans la décision elle-même. En particulier elle n'est pas dans l'imagination des conséquences douloureuses d'une décision quelconque. S'il est nécessaire d'avoir prévu les conséquences d'une décision - et ce travail a du être fait dans le découverte et la pesée des raisons -, il est hors de question d'"imaginer le pire". Ces rêveries morbides iraient à l'encontre de l'attitude de disponibilité requise dans la délibération, à l'encontre de l'ouverture au chemin par où le Christ veut nous conduire. La croix est donc ici et maintenant, dans la décision elle-même. Elle est ce qui meurt en nous quand nous adhérons à ce que Dieu veut. Elle est ce qui meurt en moi quand j'adhère au sentiment de la communauté. Mais elle est aussi plénitude de vie quand nous nous livrons à ce qui nous dépasse. Telle est l'élection, selon saint Ignace, une participation au mystère pascal, mort et résurrection.

Je meurs à moi-même quand je me livre à la décision de la communauté, car les chemins de mon amour, de mon vouloir et de mes intérêts propres sont désormais coupés. Mais j'entre dans un chemin où je suis sûr de pouvoir compter sur des compagnons comme ils peuvent compter sur moi.

Et la communauté meurt à elle-même quand elle se livre davantage au service des hommes pour mieux réaliser le dessein de Dieu, car elle accepte de n'avoir pas sa fin en elle-même. Mais elle se réalise en plénitude dans l'entreprise qu'elle a décidée et participe davantage de la vie et du dessein de Dieu.

Voilà pourquoi, il est important que chacun et tous les membres du groupe se retrouvent au pied de la Croix au moment de la décision. Ils y rencontrent le Christ qui, dans sa passion, porte moins le poids de sa souffrance que le poids de l'amour et de la gloire de Dieu.

* *
*

X

COMMENT CONCLURE ?

Le groupe s'est exprimé dans la prière et le travail. Il a laissé venir au jour les différences; à travers les arguments "pour" et "contre" librement présentés, les motivations plus profondes, permanentes ou nouvelles, se sont manifestées en même temps que les pulsions plus ou moins conscientes dont, les uns par les autres, on s'est efforcé de discerner l'origine. Des conversions se sont produites: des raisons "contre" ont pu devenir des raisons" "pour" et réciproquement, ou encore, les raisons d'un des participants ont été assimilées par un autre qui, jusqu'alors, les rejetait...

De tout cela, il résulte que le contenu apporté par chacun est devenu peu à peu l'objet même de la délibération, à mesure qu'on a pris du recul par rapport à la question, et qu'on l'a, si nécessaire, reformulée. L'histoire du groupe, elle aussi, est devenue objet de délibération, surtout si elle a été traversée par des mouvements plus intenses de joie ou de découragement. Cet ensemble, noté et évalué au jour le jour dans la prière et dans l'échange, a permis au groupe, à travers ce qui était vécu par chacun, de prendre conscience des mouvements de l'Esprit.

Notons à ce propos l'importance de l'évaluation quotidienne, indispensable non seulement pour faire le point, mais plus encore, à la fin, pour récapituler cette histoire. Il ne s'agit pas de juger ce qui a été bon ou mauvais comme pour se décerner un brevet de satisfaction ou de mauvaise conduite, mais de considérer, en présence du Seigneur, comment la journée a été vécue par chacun et par le groupe, et quels ont été les mouvements intérieurs en es-

sayant d'en découvrir l'origine. Cette considération peut donner lieu à un jugement sur le bon et sur le mauvais, mais l'essentiel n'est pas là. L'essentiel est de s'encourager mutuellement à poursuivre, après avoir ressaisi que la grâce de Dieu est toujours à l'oeuvre pour mener à son terme une entreprise qu'il a voulue, jusqu'à ce que ce terme soit atteint.

Quand peut-on estimer que le terme est atteint? Il est difficile de le préciser, du moins lorsqu'il n'a pas été déterminé à l'avance, ce qui arrive malheureusement trop souvent si la délibération est encadrée dans les limites de quelques jours! Disons simplement que la délibération arrive à terme quand on le "sent". C'est une certaine unanimité qui se dégage non sur la décision elle-même, mais sur le sentiment éprouvé qu'il est maintenant possible de conclure. Et le groupe décide de conclure. Une telle décision ne doit pas dépendre de la fatigue ou de la lassitude: mieux vaut finir avant d'être à bout de force! Elle ne doit pas non plus dépendre de la réponse à la question. Cela peut paraître surprenant puisqu'on s'est réuni dans ce but, mais, à la réflexion, il est très normal qu'on se sépare en prenant la décision de n'en point prendre. On arrête, non parce qu'on est fatigué ou découragé, mais parce qu'on a pris conscience que trop d'incertitudes subsistent, qu'on a besoin de retrouver les autres et la vie afin de prendre davantage de recul ou de recueillir plus d'information...Et on se donne rendez-vous pour plus tard. Cette manière de conclure n'est pas un échec, et il est important de veiller à ce qu'elle ne soit considérée par personne comme un échec. Elle est, au contraire, quand elle se produit, une marque de courage, de lucidité et de maturité, signes que le travail entrepris a porté son fruit, même si ce n'est pas celui qu'on attendait!

Cependant, il arrive aussi que l'issue soit une décision positive. Dans ce cas, comment conclure? A l'unanimité ou d'après le suffrage de la majorité? Et comment procéder? Quelle confirmation peut-on attendre d'une décision prise de cette manière?

L'unanimité

La délibération de 1539 sur l'obéissance s'achève sur

un accent un peu triomphal, sinon triomphaliste! "Bien des jours nous avons discuté dans les deux sens quantité de points concernant la solution du problème, pesant et examinant les raisons les plus sérieuses et les plus puissantes employant comme d'ordinaire notre temps à l'oraison, à la méditation et à la réflexion; finalement, le Seigneur accordant son secours, la conclusion fut obtenue, non à la majorité des voix, mais à l'unanimité absolue" (Délib.n.8). Fort bien! Notons simplement que cet accord parfait "a duré ce que durent les roses"; que, peu de jours après, tel ou tel des compagnons ne s'étant pas rallié à une autre décision du groupe, il fallut statuer que, "dans toutes ces questions à débattre, quelle que soit leur importance, il fallait s'en tenir au jugement de la majorité" (1). Cela veut dire, pour le moins, que la recherche de l'unanimité peut être utopique. Mais cela veut dire plus: qu'il est dangereux et contraire à la loi de l'Esprit d'en faire une loi humaine. Cela demande une brève explication.

Il semble au contraire que si tous les membres du groupe délibérant ont été fidèles à l'écoute de l'Esprit, qui est un, leur décision finale ne puisse être qu'une. Sinon, n'auraient-ils pas respecté les règles du jeu, et ne devrait-on pas conclure qu'une délibération qui n'aboutit pas à l'unanimité est une délibération qui a manqué son but par la faute des participants?

En réalité, ce critère de l'unanimité pour juger qu'une délibération est réussie, quand on le pose au point de départ, risque de fausser l'issue de la délibération, en privant les participants de la liberté d'expression requise pour l'ensemble de la démarche. "Une certaine obsession d'unanimité, écrit C.Viard, a bien des chances de porter atteinte à cette liberté, sans compter qu'elle peut induire, qu'on le veuille ou non, des comportements capables de faire pression dans un sens ou dans un autre. La volon-

---

(1) Déterminations des compagnons. Les dates sont importantes: la conclusion du débat sur l'obéissance eut lieu avant le 15 avril 1539. La délibération se poursuivit jusqu'au 24 juin, et c'est le 23 mai que la loi de la majorité fut substituée à celle de l'unanimité.

té d'accord à tout prix peut aller à l'encontre de la liberté d'invention de l'Esprit que l'on prétend bien expérimenter.

En outre, faire ainsi de l'unanimité une règle absolue, c'est supposer trop vite les problèmes résolus. On court tout simplement le risque, sous couvert de spiritualité, de faire fi de la réalité des relations humaines dans un groupe, de ses lois et de ses exigences. L'unanimité d'un groupe à certains moments de son histoire peut être un leurre. L'accord à tout prix peut se conquérir sur la négation trop facile de ce qui divise et qui n'en demeure pas moins. C'est l'illusion d'une bonne entente qui veut passer à côté des tensions réelles, ou c'est encore la recherche d'une fusion immédiate dans l'euphorie d'une serre chaude. On recouvrira tout cela facilement d'un recours à l'Esprit Saint ou d'un badigeon de communion ecclésiale. On sera bien ensemble mais on ne sera pas dans le vrai. Caricature, peut-être? Mais il convient de se garder des illusions, et de ne pas fuir le vrai chemin de l'unanimité qui ne passe pas par des faux semblants. La voie qui conduit à l'accord éprouvé de plusieurs ne dispense pas des affrontements, ni de la conquête difficile de la vérité au-delà des différences reconnues et acceptées pour être surmontées mais non pas supprimées" (2). L'unanimité posée dès le départ comme critère d'une délibération réussie, est donc non seulement un leurre, mais un danger pour la liberté et la vérité de la démarche. Les compagnons de 1539 s'en sont rapidement aperçus. La seule unanimité à poser au départ réside dans la volonté commune de "trouver un chemin pleinement dégagé" pour atteindre le but qu'on s'est fixé d'un commun accord.

Pareille volonté suppose cependant que l'unanimité, si elle ne peut être un critère, doit être maintenue comme un projet et une espérance. Parfois, elle sera donnée, comme elle le fut aux compagnons à propos de l'obéissance. Le groupe, alors, la reconnaîtra comme un don de l'Esprit, et il en rendra grâce. Il la reconnaîtra aussi comme une confirmation intérieure, insuffisante, nous le verrons, mais

---

(2) Cahiers Vie Chrétienne, avril 1971 (n.136), p. 17-18

nécessaire, sous cette forme ou une autre. Il s'interrogera pourtant, au cours de l'évaluation, pour examiner si, dans le déroulement de la délibération, nulle illusion spirituelle, nulle pression morale, n'a conduit à ce résultat qui, comme nous l'avons dit, serait alors faussé.

Mais ne pas obtenir l'unanimité n'est pas cesser de l'espérer. Une décision humaine, même inspirée par l'Esprit, n'est qu'un moment de notre histoire. De même que, pour une personne, l'élection d'entrer dans la vie religieuse, par exemple, ne suppose pas nécessairement l'adhésion de tout son être et peut être accompagnée de vives répugnances allant parfois jusqu'à la révolte de la sensibilité, de même la décision d'un groupe d'entrer dans une voie nouvelle peut et doit être prise, si elle est sûre, sans que l'accord soit total entre tous les membres du groupe. Moment de notre histoire, elle est relative à sa mise en oeuvre et elle sera confirmée par cette mise en oeuvre, en particulier par la manière dont tous, y compris, à leur manière, ceux qui ne voulaient pas l'adopter, y collaboreront. L'unanimité sera peu à peu réalisée dans l'exécution. C'est pourquoi avant, pendant et après la délibération, elle ne cesse pas d'être un projet et une espérance sans laquelle, contrairement au proverbe, il ne serait pas possible d'entreprendre!

Majorité et minorité

S'il n'y pas unanimité, il y a nécessairement une majorité et une minorité, et le groupe doit chercher, selon les circonstances, la meilleure façon de conclure par une décision. Celle qui vient spontanément à l'esprit est la procédure du vote. C'est la solution qui pose apparemment le moins de problèmes parce qu'elle est simple, mais il est à craindre que, pour cette raison même, elle ne soit adoptée comme une solution de facilité. C'est pourquoi il est nécessaire de délibérer sur cette manière de conclure. Il ne suffit pas, en effet, de s'en remettre au vote pour trancher dans le sens de la majorité. Qu'adviendrait-il d'une décision obtenue à une majorité très faible? C'est la règle de la démocratie, dit-on! Mais nous avons vu, tout au long de la démarche, que le respect des personnes l'emporte sur le respect des règles, même s'il est nécessaire d'établir des règles. L'une d'elles assurera mieux le res-

pect des personnes: celle qui, préalablement au vote, qualifiera, par un accord préalable, la majorité requise. Certaines décisions requièrent une majorité simple, d'autres une majorité des deux-tiers.C'est au groupe d'en délibérer et d'en décider. Quant à la décision d'adopter la procédure du vote, elle aussi doit être réfléchie de telle sorte qu'elle s'inscrive dans le mouvement spirituel qui a porté le groupe et ne vienne pas le briser. Si l'on recourt au vote seulement "pour en finir", il n'est qu'un pis-aller qui, par la suite, durcira les oppositions et introduira les rapports de force. Chacun, après avoir prié, doit pouvoir donner son avis sur la procédure envisagée, et l'on tiendra particulièrement compte de l'avis de ceux qui se sentent minoritaires.

Une autre manière de procéder peut être adoptée dans certains cas, surtout à l'intérieur de communautés plus structurées et hiérarchisées comme les communautés religieuses ou les associations étroitement rattachées à la hiérarchie: le groupe remet la décision au (ou aux) responsable (s). Cette procédure ne paraitra surprenante qu'à ceux qui persistent à confondre discernement spirituel et jeu démocratique! Elle ne peut être réellement comprise que dans la foi et selon les conseils que saint Ignace a donnés dans les Exercices pour "sentir avec l'Eglise" (Ex. Sp.352-370). Nous sommes d'Eglise et, dans l'Eglise, les responsables, même élus, tiennent du Seigneur, "qui est l'Epoux", sa propre autorité. Il est donc légitime de recourir à la procédure qui consiste à leur remettre la décision finale. Mais là encore, il serait absurde d'y recourir sans certaines précautions qui inscriront la procédure dans le mouvement de la délibération. En premier lieu comme pour le vote, c'est le groupe tout entier qui doit prendre cette décision selon l'examen des circonstances de la délibération à l'approche de la fin. Si, par exemple, on pressent que la décision, pourtant reconnue par tous comme nécessaire et mûre, sera obtenue à une majorité trop faible, ou que, jugée importante au point de nécessiter une majorité des deux-tiers, elle ne sera pas obtenue, la meilleure solution sera sans doute de s'en remettre au responsable. Encore faut-il que le groupe en ait délibéré pour que cette procédure n'apparaisse à ses propres yeux comme une démission. D'autre part, il semble important que le ou les responsable (s) aient eux mêmes participé

à l'ensemble de la délibération, mais sans avoir de position privilégiée dans le groupe (3). Il ne convient pas, en particulier, qu'ils assument le rôle d'animateurs. En toutes circonstances, la décision de recourir à cette procédure doit être motivée par le désir de maintenir et d'augmenter l'unité.

Si, dans les deux façons de procéder, de telles précautions ont été prises, la délibération atteint son but et les délibérants n'ont plus qu'à attendre la confirmation de leur décision. Cette confirmation apparaîtra en partie dans le comportement des "minoritaires". C'est pourquoi, au moment de prendre la décision, on doit leur porter une vigilante attention.

L'importance de la minorité

Il ne s'agit pas de leur "faire plaisir", ce qui serait une manière de les mépriser. La délibération spirituelle proscrit la "motion de synthèse" qui rallie tout le monde mais vide la décision de tout contenu. "Que votre parole soit oui si c'est oui et non si c'est non"... Cependant ce qu'ils ont dit au cours des débats, après avoir prié et réfléchi comme les autres et avec les autres à été dit sous la motion de l'Esprit, s'ils ont eux-même "discerné les esprits" qui s'agitaient en eux. S'il est vrai que la décision doit exprimer clairement le oui ou le non à la question posée, l'opinion des minoritaires peut lui apporter les nuances qui en rendront l'exécution plus humaine et plus respectueuse des libertés. A ce titre, ce qu'ils ont dit, parfois d'une façon négative, doit apparaître positivement dans la motion finale. Si, pour revenir à l'exemple cité, les délibérants décident de promouvoir l'en-

---

(3) Le cas est évidemment différent lorsqu'il s'agit d'une commission de travail mandatée par une assemblée ou une autorité hiérarchiche (pape ou évêque). Dans ce cas, en effet, il est prévu à l'avance que la décision n'appartient pas à cette commission dont le rôle se borne à présenter le dossier de la question qu'elle doit étudier et, éventuellement, à donner son avis. Il est alors évident que l'autorité responsable ne fait pas partie de cette commission qui, son travail achevé, lui remet simplement le dossier de sa délibération.

gagement politique dans les C.V.X., tout ce qu'ont pu dire les opposants sur l'esprit partisan, le sectarisme, l'"horizontalisme", etc., pour refuser cette option, devra apparaître en "positif" pour préciser nettement son sens évangélique.

Mais il ne suffit pas de reconnaître les minoritaires sur un papier! L'enjeu plus profond est la cohésion du groupe, l'efficacité de l'action future et le respect des personnes. C'est pourquoi, au moment de conclure, le groupe doit s'assurer que les minoritaires ont évacué toute passion dans leur manière de s'opposer. Ils ne pourront le faire que s'ils sont sûrs d'avoir été écoutés et compris. Mieux vaut retarder la conclusion afin de parvenir avec plus de certitude à ce résultat. Car la minorité, demeurant ce qu'elle est, est appelée à collaborer à l'action future, totalement intégrée au groupe, et même avec un rôle privilégié: c'est elle, en effet, qui, par une contestation sereine et intelligente, sera mieux en mesure de promouvoir les remises en question toujours nécessaires dans les décisions humaines et, de ce fait, d'être source du dynamisme pour des progrès ultérieurs.

La confirmation

On lit dans les Exercices qu'"après avoir fait élection, celui qui l'a faite doit aller avec empressement à l'oraison en présence de Dieu notre Seigneur, et lui offrir cette élection, pour que sa divine Majesté veuille la recevoir et la confirmer, si tel est son plus grand service et sa plus grande louange" (Ex. Sp. 183). On lit aussi dans la Délibération : "En tout ce qui vient d'être exposé ou le sera ensuite, qu'on nous comprenne bien : nous n'avançons rien de notre propre inspiration ou de notre propre chef, mais seulement, quoi que ce soit, ce que le Seigneur nous a inspiré et que le Siège Apostolique a confirmé et approuvé". (n.3). De même que l'élection personnelle la décision communautaire a besoin d'être confirmée.

Dans les Exercices, l'élection est confirmée de deux manières. D'abord dans le coeur, par les sentiments que font croître les contemplations de la troisième et la quatrième semaines : adhésion plus intime à la personne de Jésus Christ dans son mystère pascal, paix, joie et désir d'entreprendre qui résultent de cette adhésion. D'autre

part, une confirmation extérieure peut venir par le dialogue permanent que le retraitant et celui qui donne les Exercices entretiennent depuis le début.

On retrouve cette double confirmation dans la rédaction du texte de la Délibération : intérieure ("ce que le Seigneur nous a inspiré") et extérieure ("ce que le Siège Apostolique a confirmé et approuvé").

La confirmation extérieure est nécessitée par le fait que c'est un groupe d'Eglise qui délibère, ou toute décision particulière doit être inscrite dans un projet universel de salut et de rassemblement des hommes. Toute communauté d'Eglise est reliée, même si la décision lui fait emprunter des voies toutes nouvelles. Est-ce à dire que les communautés de chrétiens adultes doivent, après délibération, rapporter leur décision à la hiérarchie de l'Eglise pour les faire bénir et approuver? A ce compte, il est vraisemblable que peu de progrès seraient réalisés dans l'Eglise. Que les chrétiens cessent de se conduire comme des enfants sages qui demandent des permissions! En revanche, il est nécessaire que les communautés soient reliées, par un dialogue permanent, à la hiérarchie de l'Eglise. Ce dialogue est par lui-même une confirmation puisqu'il est le signe qu'on veut maintenir l'unité. Mais il est évident que si une décision est explicitement désapprouvée par la hiérarchie, une communauté qui vit l'esprit des Exercices et les "règles pour sentir avec l'Eglise" ne peut que se soumettre, même si elle a le sentiment d'avoir été inspirée par l'Esprit.

Ce sentiment est celui de la confirmation extérieure. Il se traduit d'abord d'une manière très humaine, sensible dans les dernières lignes du compte-rendu de la Délibération de 1539 : "Ce jour-là (fête de saint Jean-Baptiste) tout fut définitivement terminé dans la joie et l'accord total des âmes. Les veilles n'avaient pas manqué, bien des prières et des fatigues spirituelles et corporelles avaient précédé cette délibération définitive" (n.9). On a fini, on est content, on va pouvoir souffler avant de se plonger dans l'action! C'est le retour au calme et le repos de l'esprit. Mais ce sentiment humain n'est lui-même possible que par le sentiment éprouvé d'une confirmation spirituelle de la décision. Quel est-il? Avant tout, un enracine-

ment de la liberté dans le désir de servir. Un chemin a été trouvé devant lequel on éprouve le désir urgent de s'engager. Désir compatible, d'ailleurs, avec une répugnance intellectuelle ou sensible dans certains cas, surtout si la décision engage dans une voie encore inexplorée alors que l'autre était familière, ou une voie plus difficile alors que l'autre ne posait pas de problème. Celui à qui est donné le pouvoir d'agir doit savoir qu'il comporte le pouvoir de souffrir.

Cette confirmation peut être donnée en même temps que la décision (par exemple lorsque celle-ci a été prise à l'unanimité). Mais le plus souvent, c'est l'expérience des jours suivants qui confirmera la décision; c'est dans le temps que le groupe va vérifier que chacun de ses membres est confirmé dans sa vocation et conforté par l'action, en même temps que lui-même est devenu plus cohérent.

"L'accord total des âmes" sera manifesté d'abord par l'attitude du groupe vis-à-vis de la minorité, qui pourra garder son point de vue non conformiste pleinement reconnu et par l'attitude de la minorité vis-à-vis du groupe, en mettant toute son énergie - y compris contestataire - au service du nouveau destin de la communauté. La cohésion sera encore renforcée par l'inévitable épreuve: emprunter un chemin nouveau, c'est toujours aller à la rencontre de la résistance des hommes, des choses et des institutions. Cette épreuve ne remettra pas en question la décision qui a été prise. Mais elle ne devra pas non plus durcir les membres du groupe dans une attitude de repli farouche. Elle suscitera au contraire le désir de se faire mieux comprendre et de s'expliquer sur les motivations et le cheminement spirituel qui ont conduit le groupe à cette décision.

Quant à la joie dynamique, elle donnera naissance à une créativité nouvelle, fondée sur un renouveau de foi, d'espérance et de charité. La décision n'entraîne pas seulement une nouvelle action, mais une nouvelle qualité de l'action. Par une lecture spirituelle de son histoire, le groupe retrouvera que sa décision, qui lui a paru ouvrir un chemin nouveau, était en fait enracinée depuis longtemps dans son histoire. Le présent doit, en effet, retrouver ses racines dans la foi. C'est ainsi que les disciples d'Emmaus, ayant relu leur histoire avec le Christ,

constatent après coup que leur "coeur était déjà tout brûlant"...De là vient leur assurance qui en fait les témoins de la résurrection, de même que, dans le groupe la créativité s'appuie sur une espérance qui le projette en avant. Surtout, le renouvellement de la charité déploiera dans l'action la multiplicité des dons de l'Esprit : "amour, joie, paix, patience, bonté, bienveillance, foi, douceur, maîtrise de soi, toutes choses contre lesquelles il n'y a pas de loi" (Galates 5,22).

Peut-il en être autrement? La gloire de Dieu est créatrice et elle remplit l'univers. Créatrice elle aussi et toujours plus universelle est une décision qui a été priée, mûrie, délibérée et prise enfin "pour la plus grande gloire de Dieu".

* *
*